













MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Chaque année à la même époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité et les associations.

L'an passé à cette période, je soulignais les méfaits de la crise économique à laquelle, j'ajouterais pour le 1^{er} semestre 2017 la menace terroriste en France et en Europe. Nous ne pouvons ignorer ces évènements récents qui ont marqué notre société. Au-delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre république.

Le niveau de vigilance est renforcé et nous sommes toujours en Vigipirate dans les lieux publics et les écoles.

Je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour faire un retour précis sur les actions menées et pour prendre connaissance en détail de tous les projets enqagés par le conseil municipal.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2017

- Réalisation d'un city parc au complexe sportif.
- Mise en place d'un sanitaire courant juillet au complexe sportif et à l'étang (pêcheurs).
- Réfection des deux terrains de tennis extérieurs prévus cet été.
- Les vestiaires du stade municipal se terminent et seront prêts en septembre pour la saison 2017-2018.
- Une étude est en cours en partenariat avec la gendarmerie pour l'installation d'une vidéo surveillance dans la commune.
- La mise en place de l'alarme anti-intrusion dans les locaux techniques a été réalisée.
- L'achat d'un véhicule de fonction pour la commune est réalisé, c'est une Clio. En cours actuellement, l'achat d'un gyrobroyeur et éventuellement l'acquisition d'un camion benne.
- L'acte de vente du restaurant anciennement Diaz et de la maison a été signé au mois de juin chez le notaire
- Les différents travaux à l'école seront réalisés pendant les grandes vacances scolaires ; rénovation de la peinture, achat de stores solaires et changement de la chaudière mairie-école.
- Concernant le restaurant scolaire, les travaux de terrassement et VRD ont commencé début juillet. La rue du Professeur Arnould sera fermée.
- La continuité de la mise aux normes des bâtiments et voiries pour accessibilité handicapés PMR devant les commerces (pharmacie et bar-tabac), l'étude est en cours en partenariat avec le Département, la route traversant le centre bourg étant une départementale.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que de l'éclairage public avec de nouveaux candélabres devraient commencer courant octobre 2017 rue du 8 Mai (en partie), rue Neuve, rue de la Gaieté, rue de la Sèche et impasse des Peupliers pour une durée de 4 mois environ.
- Les travaux du giratoire sur les RD 194 et 76 au lieu-dit Les Perriches ainsi que les trottoirs Route de Coulongé sont prévus pour la fin de l'année.

Jeunes parents, très important, n'oubliez pas d'inscrire à l'école vos enfants dès l'âge de 2 ans et demi.

Un petit mot sur la nouvelle Communauté de Communes Sud Sarthe dont le siège est à Aubigné-Racan. Elle est en place depuis janvier 2017. Une harmonie des politiques de base se met en place suite à l'instauration du régime de fiscalité professionnelle unique ainsi qu'une harmonisation sur tous les tarifs concernant l'enfance jeunesse, centres de loisirs et TAP.

Telles sont les informations que je souhaitais vous communiquer sur les travaux engagés en 2017 par votre conseil municipal.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour tout complément d'informations.

Voici l'été, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de belles et agréables vacances.

Philippe LEGUET Maire

SOMMAIRE Juillet 2017

Calendrier des fêtes 4

Etat civil 4

Infos Santé 5

Infos Aubigné-Racan 6

Evènements II

Chroniques d'hier I3

Ecoles 14

Associations Sportives 18

Associations Culture & Loisirs 21

Comptes rendus Conseils Municipaux 27

MAIRIE D'AUBIGNÉ-RACAN

Place de l'Hôtel de Ville T. 02 43 46 20 70 - F. 02 43 46 41 95 aubigne.racan@wanadoo.fr www.aubigne-racan.com



Responsable de la rédaction :

Commission Communication

Responsable de la publication :

Philippe Leguet - Maire

 ${\bf Conception\ graphique\ et\ impression\ :}$

GRAPHI LOIR - 02 43 79 50 40

Photos : Mairie d'Aubigné-Racan - © SHUTTERSTOCK

CALENDRIER DES FÊTES

semestre 2017

SEPTEMBRE

Mercredi 13 Cinéma - 20h

Du 16 au 17 Concours de cartes "Piquer sur le Carreau

le Cœur du Trèfle"

Concours de belote "Générations Mouvement" Mercredi 20

Exposition "3A" et brocante "A.C.A.R." Dimanche 24

OCTOBRE

Mercredi 11 Cinéma - 20h

Samedi 14 Marché aux jouets Familles Rurales Thé dansant "Générations Mouvement" Mercredi Bourse aux Vêtements "Familles Rurales" Du 22 au 31

NOVEMBRE

Samedi Repas dansant "A.C.A.R." Loto "Jardinier Sarthois" Dimanche 5

Cinéma - 20h Mercredi 8 Samedi 11 Fête de l'Armistice

Samedi 18 Soirée choucroute "Moto Club Vallée du Loir"

Mercredi 22 Repas dansant Téléthon "Générations

Mouvement du Canton"

Loto "Parents Elèves École Publique" 25 Samedi

DÉCEMBRE

Vendredi Marché Noel ACAR, « Ecole Saint-Joseph »

et Ecole Publique

Cinéma - 20h Mercredi

Vendredi 8 **TELETHON**

Samedi 9 Sainte Barbe des pompiers

Mercredi Bûche de Noël "Générations Mouvement" 13

Samedi Célébration et arrivée du Père Noël

"École Saint-Joseph"

Dimanche 17 Noël de la commune

Spectacle de Noel école publique Jeudi



ETAT CIVIL depuis le 1^{er} janvier 2017

Naissances

Neela COSTA

3 Janvier 2017

Raphäel PORCHER MALLET

26 Janvier 2017

Eva CROEGAERT

20 Février 2017

Théo POIRIER

4 Mars 2017

Mawen DUREAU DESVIGNES

10 Avril 2017

Mathis GOHARD

20 Avril 2017

Henna DUPUY

18 Juin 2017

Mariages

Samuel LEGUET & Nathalie ROUILLE

6 Mai 2017

Décès

François DIOP

15 Décembre 2016

Gustave BOUSSIN

1er Février 2017

Christiane FONTENAY

22 Février 2017

Yvette POUILLET

26 Février 2017

Ian BARBER

4 Mars 2017

Roberte LIBERGE

7 Mars 2017

Bernard DEZÉ

12 Avril 2017

Roger ARESCY

1^{er} Mai 2017

Charles PASQUIER

23 Mai 2017

Josette MORCHOISNE

28 Mai 2017

Anna JOACHIM

28 Mai 2017

Elisabeth DANIELO 28 Mai 2017

Ginette MARTIN

6 Juin 2017

Suzanne MALLOUEZ

23 Juin 2017

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Aubigné-Racan

Dr EVRARD: 02 43 46 20 58 24 rue du Docteur Renaud

Mayet

Dr LAVEAU, Dr NOUVEL DE LA FLECHE, Dr MURARIU Maison médicale - Rue Max Boyer: 02 72 88 26 00

INFIRMIERS

Aubigné-Racan

BOURDIN: 09 53 70 33 06 - 06 69 12 90 44 13 place de l'Eglise

DUPONT, THAMARD, LETELLIER: 06 07 30 65 35 Maison Médicale - Rue Max Boyer PIVRON, ARNAUD, VAUCEL: 02 43 46 56 92 4, place de l'Hôtel de Ville

DENTISTE

Aubigné-Racan

NORMAND: 02 43 46 25 45 24 rue de la Maison Neuve

Mavet

ROZIÈRES: 02 43 46 37 32 39 Grande Rue

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mayet

ROSSARD: 02 43 46 66 01 4, rue du 11 Novembre 1918

ALLARD: 02 43 46 86 32 56, rue Anatole Carré

AMBULANCES

MAYET AMBULANCES: 02 43 46 06 19 8, rue Eugène Termeau

Sarl LESÈVE: 02 43 46 70 02 3 Ter, rue de la Gare

SPÉCIALISTES

OSTÉOPATHE - BOURRIGAUD Delphine: 02 43 46 62 99 SOPHROLOGUE - TANGUY Nathalie ORTHOPHONISTE - AMAR Patricia Maison Médicale - Rue Max Boyer - MAYET

Gardes des pharmacies

Attention, le planning des gardes ne concerne que les week-ends. Pour la semaine appelez le serveur vocal 24h/24 au 0825 12 03 04

Coordonnées des pharmacies

Aubigné-Racan

CHAUVAT: 02 43 46 25 54 16 place de l'Eglise

Vaas

PHARMACIE VÉDAOUAISE : 02 43 46 70 13 48 rue Anatole Carré

Mayet

PHARMACIE DE LA GRANDE RUE: 02 43 46 60 37 2 Grande Rue

Pontvallain

CARLIN: 02 43 46 31 08 30 rue du 11 Novembre

Le Lude

- DUVAL: 02 43 94 60 30 Centre commercial Intermarché Rue de la Garenne - ISRAËL: 02 43 94 60 53 2 place de l'Hôtel de Ville

Château-du-Loir

- PHARMACIE DU CENTRE: 02 43 44 00 03 2 place Lemonnier

PHARMACIE DU CHÊNE VERT: 02 43 79 42 78 ZI de Mont sur Loir 9084 Rue de Mont sur Loir

Mansigné

DUCHÊNE: 02 43 46 10 46 13 rue Principale

Luché-Pringé

BOIS: 02 43 45 44 21 6 rue Pasteur

La Chartre-sur-le-Loir

NOUVELLE PHARMACIE PRINCIPALE: 02 43 44 42 58 1 place de la Liberté

Ruillé-sur-Loir

PHARMACIE DE RUILLÉ: 02 43 79 04 22 1 route de la Chartre

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, veuillez appeler le serveur vocal disponible 24h/24, au 0825 12 03 04.

Il indique les 3 pharmacies les plus proches.

ATTENTION

Il n'y a plus de tour de garde pour les médecins, il faut appeler le SAMU





Mairie

Tél. 02 43 46 20 70 aubigne.racan@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Jeudi : 8h30 à 12h - fermé l'après-midi Samedi : le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

Permanences des élus

Lundi: Jacques VENTROUX (de 11h à 12h)

Aline BAILLY (l'après-midi tous les quinze jours sur RDV)

Mardi: Brigitte RENAUD (de 11h à 12h)

Mercredi: Philippe LEGUET (toute la journée, sur RDV)

Jeudi : Frédérique TYLKOWSKI (de 11h à 12h) Vendredi : Régis ANNE (de 11h à 12h)

L'Echo

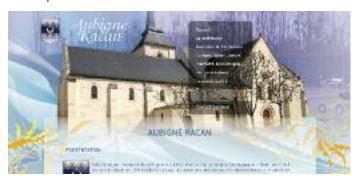
Informations distribuées au début de chaque mois chez les commerçants de la commune pour informer les habitants des actions faites par la commune et des animations par les associations.

Sinon disponible sur le site internet.

Site internet: www.aubigne-racan.com

Toutes les informations concernant la municipalité, les associations, la vie économique,...

<u>Nouveauté</u> : affichage des comptes rendus des conseils municipaux.



Mise en vente de terrains à batir

Les surfaces sont comprises entre 387 et 764 m² Les prix de vente TTC varient de 15000€ à 30500€ + remise de 4 000€ sur les 10 premières ventes.

La voirie et l'éclairage sont terminés.

Pour plus d'informations contacter Sarthe Habitat au 02 43 43 70 40 ou 02 43 43 70 41.

Pompiers

Tél. 18 ou 06 03 31 09 96 - Chef de centre, Arnaud DUPIN

Gendarmerie Nationale

Aubigné-Racan - Tél. 17 ou 02 43 46 20 57 La gendarmerie est, tous les jours, disponible et à votre écoute. Elle tient une permanence pour dialoguer avec vous.

Aubigné-Racan

Mercredi de 14 h à 18 h Samedi de 14 h à 18 h

Mayet

Mardi de 8 h à 12 h Jeudi de 14 h à 18 h Samedi de 14 h à 18 h

Croix Rouge

Lundi de 14 h à 17 h.

Mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin vous pouvez vous adresser en mairie d'Aubigné-Racan ou à votre représentant local:

Mme ROYER : Tél. 02 43 46 14 96.

Action Sociale de proximité

Circonscription d'Action Sociale de la Vallée du Loir. Communes du Lude, Aubigné-Racan, Coulongé, Savigné-sous-le-Lude, Dissé-sous-le-Lude. **Tél. 02 43 38 18 20**

Heures d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h15 / 13h45-16h30 Mercredi : 8h45-12h30 - Samedi : 8h45-12h

Levée du courrier du lundi au vendredi : 15h

Levée du courrier du samedi : 11h

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - Tél. 02 43 38 21 71

Antenne PAIO du Loir

Jeunes 16-25 ans (sortis du système scolaire) : Besoin d'aide dans votre recherche d'emploi?

Des réponses à vos questions :

- emploi, formation, orientation, métiers
- santé, logement, ressources, vie quotidienne

Des professionnels à votre écoute :

- accueil personnalisé,
- entretiens individuels,
- accompagnement et soutien dans les démarches.

Des services à votre disposition :

- accès aux offres, mise en relation, atelier de recherche d'emploi,
- espace d'information et de documentation,
- bilan de compétences, d'orientation, d'évaluation,
- · aide à la mobilité, visites médicales,
- fonds d'aide aux jeunes.

La permanence de la PAIO du Loir sur la commune d'Aubigné-Racan sera tenue par Mme Nadège LORIOT le mercredi de 9h30 à 12h sur rendez-vous, à la bibliothèque, 6 rue de la Gare, Tél. 02 43 45 23 08.



HORAIRES DES TRAINS

Du 2 juillet au 9 décembre 2017

Les horaires et renseignements sont donnés sous réserve de modifications. Consultez l'affichage en gare ou paysdelaloire.ter.sncf.com

CHÂTEAU DU LOIR→ LE MANS

	Lun	Lun à	Sam	Sam	Dim et				
		vend	vend	vend	vend	vend			fêtes
Château du Loir	05h52	06h30	06h59	07h53	13h13	18h08	08h05	13h11	19h20
Aubigné-Racan	06h05	06h44	07h13	08h06	13h26	18h21	08h17	13h24	19h35
Le Mans	06h39	07h21	07h50	08h41	14h00	18h56	08h53	13h59	20h12

LE MANS→ CHÂTEAU DU LOIR

	Lun à	Sam	Sam	Dim et				
	vend	vend	vend	vend	vend			fêtes
Le Mans	06h47	12h07	17h17	18h17	19h17	12h07	19h17	19h17
Aubigné-Racan	07h24	12h44	17h54	18h54	19h54	12h44	19h54	19h49
Château du Loir	07h37	12h57	18h07	19h07	20h07	12h57	20h07	19h48

Fourrière canine

La divagation des animaux est interdite (art. L.215-5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risque d'accidents de la route, morsures) ainsi qu'à la salubrité publique (déjections canines, maladies). Les animaux errants sur le territoire sont donc capturés et conduits à la fourrière canine de "L'Air Salin" à Verneil-le-Chétif.

Une fois, l'animal identifié, le propriétaire devra s'acquitter des frais au secrétariat de

la Communauté de Communes (CDC, 5 rue des écoles 72800 Aubigné-Racan). Avec le justificatif de paiement, le propriétaire prendra contact avec "L'Air Salin" pour convenir d'un rendez-vous pour récupérer l'animal.

Bien qu'avertis, des propriétaires identifiés et peu scrupuleux refusent de reprendre leur animal après transfert à la fourrière. La Communauté de Communes se refusant à faire supporter à ses administrés les frais inhérents à ces abandons, le Conseil Communautaire a décidé de faire payer aux propriétaires les frais qu'elle a engagé : l'hébergement, le vétérinaire et autres.

Contact:

Communauté de Communes Aune et Loir Tél. 02 43 46 99 12

direction@auneetloir.com

Fourrière l'Air Salin

La Planche – Verneil le Chétif Tél. 07 68 94 58 94

Vandalisme aux espaces verts

La municipalité fait des efforts pour améliorer l'espace convivial au complexe sportif avec la mise en place de tables. Malheureusement, peu de temps après leur installation, des dégradations ont déjà été constatées. La municipalité et le maire s'indignent du manque de civisme de certaines personnes qui pénalisent ainsi un plus grand nombre. Ces actes, passibles d'une amende, seront punis avec sévérité.

Restauration scolaire

Nous vous rappelons que <u>l'inscription est</u> <u>annuelle</u> : les enfants sont inscrits tous les jours ou en jour fixes de la semaine. Les factures sont adressées après le mois courant, absences déduites.

Les tarifs applicables à la rentrée scolaire 2017/2018 sont :

- 2,75 € (inscription annuelle)
- 3,50 € (inscription occasionnelle)

RAPPEL: les dossiers doivent être déposés avant le 8 août 2017.





SDIS 72

Vous êtes étudiants ou en activité! Vous souhaitez dynamiser votre quotidien!

Devenez sapeur pompier volontaire.

Etre sapeur pompier volontaire, y avez vous déjà pensé?

Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez agir en faveur du secours d'urgence (assistance aux personnes, lutte contre l'incendie, etc...):

Devenez sapeur-pompier volontaire.

En parallèle de leur profession ou de leurs études, les sapeurs-pompiers volontaires participent à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours. En France quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement citoyen quotidien au service des autres, pourquoi pas vous?

Clip national volontaire sapeur pompier: www.dailymotion.com/video/x4bnnzw

Ai-je le profil pour être sapeur pompier volontaire?

- j'ai envie de m'épanouir grâce à une activité tournée vers les autres
- je peux me rendre disponible pour porter secours (notamment en semaine)
- j'aime l'action et je suis en bonne condition physique

sapeur-pompier 🖪 volontaire 🗐 moi aussi

- j'ai l'esprit d'équipe
- je réside sur les communes d'Aubigné Racan, Vaas ou Coulongé.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en venant nous rencontrer au Centre de Secours d'Aubigné/Vaas - ZI de L'Ecobue - Aubigné Racan, tous les vendredis à partir de 19h.

Vous y serez accueilli(e) par le Lieutenant Arnaud DUPIN, chef de centre, également joignable au 06.03.31.09.96.

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Les cartes d'identité délivrées donc entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans.

Ces dispositions ne concernent pas les CNI des usagers mineurs au moment de la délivrance de la carte et dont la validité reste fixée à 10 ans.

Pour tout voyage à l'étranger, consulter au préalable le site www.diplomatie.gouv.fr afin de connaitre les dispositions propres à chaque pays. Certains refusant de laisser entrer sur le territoire des personnes dont la validité de la CNI a dépassé les 10 ans. Dans ce cas, motiver par écrit votre demande qui sera jointe à votre dossier de renouvellement de CNI.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à Aubigné-Racan, Monsieur le Maire et ses adjoints, vous invitent à vous déplacer en Mairie pour faire connaître votre famille, vous inscrire sur les listes électorales, bénéficier d'informations propres à l'activité communale, et si vous le souhaitez les rencontrer à l'une de leurs permanences.

Recensement et journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

La gendarmerie vous informe

Dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », le groupement de gendarmerie de la Sarthe lance le dispositif « STOP CAMBRIOLAGES ».

Afin de mieux sensibiliser les particuliers et les commerçants et les aider à se prémunir contre les cambriolages, l'application « STOP CAMBRIOLAGES » est proposée gratuitement, par téléchargement à l'ensemble des utilisateurs de smartphones sous le format Android et IOS (Apple).

L'application permet :

- de recevoir des alertes en temps réel
- de s'approprier des conseils simples
- d'être guidé en cas de cambriolages.

CONTACT FM - Château du Loir

Le conseil municipal a signé une convention avec CONTACT FM. Les associations peuvent diffuser leurs événements en complément du panneau d'information lumineux.







Bibliothèque municipale

Les Magazines

En complément des livres et CD Audio, la bibliothèque propose plusieurs titres de magazines mensuels : pour le bien-être à la maison (Journal de la Maison, Détente Jardin, Cuisine actuelle, Top Santé), pour les passionnés d'animaux (Terre sauvage et 30 millions d'amis) pour les sportifs (Sportmag), pour les enfants (Picoti, mes premiers j'aime lire, Julie, etc...). Vous pouvez lire sur place ou les emprunter (4 par cartes). Chaque semaine vous avez aussi à disposition « Le Petit Courrier du Val de Loir ». Votre abonnement à la bibliothèque, vous donne également accès aux magazines du site : http://mediabox.sarthe.fr/ (4 par mois).

Recrutement

Si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez le contact et les livres, venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Pour l'instant, 10 bénévoles s'occupent de la bibliothèque d'Aubigné-Racan, elles ont besoin d'autres personnes pour les aider. Prendre contact à la mairie auprès de Mme Frédérique Tylkowski, adjointe chargée de la bibliothèque.

Informations pratiques

Bibliothèque municipale - 6 rue de la Gare 02 43 44 19 17

bibliotheque.aubigne-racan@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

Eté: horaire inchangé en juillet. Fermée le 15 juillet et fermée du 30 iuillet au 25 août.

Mercredi: 9h30-12h et 14h-18h

Samedi: 9h-12h

Site: www.auneetloir.cassioweb.com

Pour réserver des documents, consulter votre compte avec comme identifiant :

numéro de carte lecteur et mot de passe : 2 premières lettres du nom de famille suivis des 2 premières lettres du prénom.

Accès gratuit à la plateforme www.mediabox.sarthe.fr pour 4 films, 4 revues par mois, autoformation et musique illimitées.

Carte d'inscription individuelle qui permet d'emprunter 4 livres, 4 CD Audio, 4 revues, 2 CD Rom pour une durée d'un mois. Prix de la carte annuelle

4 € pour les adultes habitant Aubigné ou la Communauté de Communes Sud Sarthe. Gratuit pour les enfants habitant Aubigné-Racan ou la Communauté de Communes Sud Sarthe.

8 € pour les adultes habitant hors la Communauté de Communes Sud Sarthe. 4 € pour les enfants habitant hors la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Commission cimetière

Conformément à la nouvelle réglementation d'accessibilité PMR, nous avons réalisé des travaux de mise aux normes au cimetière :

- Agrandissement des toilettes (pour l'accessibilité P.M.R)
- Pose de pavés autobloquants à l'entrée (pour l'accessibilité aux toilettes)

Pour une meilleure accessibilité, nous allons continuer la pose de pavés dans les allées, celle-ci sera réalisée par tranche, échelonnée sur plusieurs années.

Au jardin du souvenir, une stèle a été installée où les noms peuvent être inscrits.

PETIT RAPPEL: Consultation du plan du cimetière sur le site internet (diffusion pour les familles lointaines).

www.aubigne-racan.com (aller dans informations locales puis ensuite dans cimetière) P.M.R: Personne à mobilité réduite.





Communauté de communes Sud Sarthe

5 Rue des écoles - 72800 AUBIGNE RACAN Tel 02 85 29 12 00

SERVICE SPORT et T.A.P

Christophe MEUNIER et Julien DECUQ 02 85 29 12 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Valérie MATARD et Laure CAIGNARD 02 85 29 12 08

Remise des prix du fleurissement



Le 25 Mars à la Salle Polyvalente a eu lieu la remise des prix du fleurissement 2016. Les 35 participants ont été récompensés : Les cinq premiers par une composition florale et les suivants par un géranium. Tous ont reçu un diplôme.

Le classement, en partenariat avec le jury de Vaas, s'est effectué le 28 juillet 2016. Nous tenions encore à féliciter les lauréats pour leurs efforts dans l'embellissement de leur habitation.

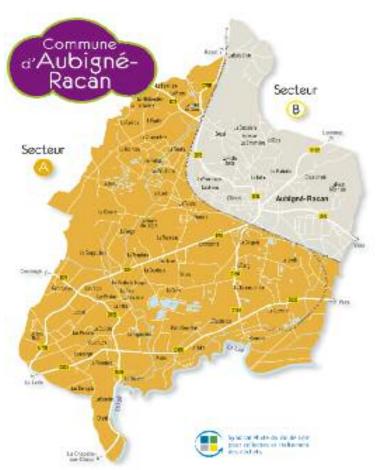
Les 5 premiers sont :

1er: M. et Mme LAVAUD Jacques et Chantal 2^{ème}: Mme LEHOUX Agnès

3^{ème} ex-æquo:

- M. et Mme DAGOREAU Bernard et Lucienne
- Mme GAUDIN Denise
- M. et Mme CHARPENTIER Daniel et Gisèle





Déchets ménagers : consignes de tri

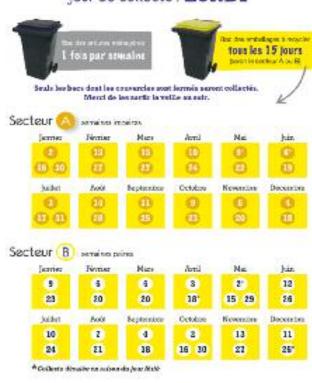




FS ASUS continue queta collecte au contenen

+ d'infos 02 43 94 86 50 co www.eyndicetealdeloin.tr

Jour de collecte : LUNDI



♦ d'infos : 02 43 94 88 50 ou wew.astrolicat/addelolr.tr

Déchèteries à votre disposition



Pour y déposer vos déchets verts, encombrants, gravats, bots, appareits Aectriques et électroniques.

électriques et électroniques, textiles, huiles usagées, produits toxiques...

Du 15 avril au 15 octobre

Du 16 octobre au 14 avri

Le Lude : 02 43 94 13 73 - Château du Loir : 02 43 45 72 24

La 10h	9 h - 12 h e; 14 h - 18 h	· Land	9 1 - 12 het 54 1 - 17 h 30
hbert	10 h - 12 h 30	Marci	10 h - 12 h 20
Mercadi	14 h - 18 h	lelercredi	14 h - 12 h 30
4006	10 h - 12 h 30	w Joseph	10 h - 12 h 90
Vendredi	8h-12 ke 14h-18h	Vendredi	13 h - 12 het 14 h - 17 h 35
Saraci	9 h - 12 h 30 at 14 h - 10 h	· Sured	13 4 - 17 h 30 et 14 h - 17 h 30

Verneil-le-Chétif : 62 43 46 23 38

Moraredi	1011-121-20	-	- Morca poli	19.1 - 12 (130)
Jeach	16 h - 18 h		Jesti	14 h - 17 h 30
Verdredi	14 h - 18 h		Vended	14 h - 17 h 30
Somoni	9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h		Somed	134-1263040148-12833
Oize : 0	2 43 TT 03 ZZ			
Land	0 h - 12 hgt 14 h - 18 h		Linds	9.4 - 12 h et 14.5 - 17 h 80
14573	14 n - 18 h	-	MARS	14 h - 17 h 30
Mercredi	10 h - 12 h 30		Mercradi	13 h - 15 h 30
Jeudi	14 h - 18 h		Jeurd	14 b - 17 h 30
The second second		-	17	TABLE 242 TABLE 1 TO THE TOTAL TO SERVICE THE TABLE 1

Merci de respectar les hossins et c'éviter d'arriver 5 mn avant la fermeture.







FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique a eu lieu le vendredi 23 juin à partir de 19h30, sur la place de la mairie. C'est désormais la commune qui l'organise et non plus le comité des fêtes(qui est en sommeil depuis 2 ans). La commune met à disposition les tables ainsi que le barnum et règle également l'animateur choisi par la commission « FETES ET CEREMONIES ».

C'est l'association A.C.A.R qui tient la buvette et les stands ainsi que le restaurateur Jean-Michel pour la partie restauration (elle gardera les recettes).

Départ de Christophe Prouteau

L'adjudant Christophe PROUTEAU, chef de la brigade d'Aubigné-Racan (depuis 12 ans) a rejoint la brigade de La Chartre-sur-le-Loir le 1er mars 2017.

Son départ a été salué par les élus les supérieurs locaux et hiérarchiques du militaire.



Passation de commandement

Pascal PONTONNIER s'est engagé au centre de secours d'Aubigné-Racan le 1er janvier 1984 à l'âge de 21 ans et est devenu chef de centre en 2007. Il a quitté ses fonctions le

31 mars 2017.

Le commandement de centre de secours revient désormais à l'Adjudant Arnaud DUPIN qui s'est

vu remette les galons de lieutenant lors de la passation de pouvoir.

La passation de commandement a eu lieu le 9 mars 2017.



ÉVÈNEMENTS

Repas des têtes blanches

Le dimanche 5 mars 2017, un grand succès au repas des têtes blanches avec un total de 208 personnes.

Cette année, le thème était champêtre. La déco des tables et compositions florales ont été réalisé par nous-mêmes, un grand merci au personnel administratif et aux agents communaux pour leur participation ainsi que ceux qui nous ont aidé à la mise en place. Le service a été assuré par 15 élèves de l'école NAZARETH, ce fut une grande première pour elles (1ère fois qu'elles assuraient un service). Leur prestation a été appréciée par les invités puisqu'elles ont récolté un gros pourboire pour le financement de leur voyage humanitaire au SRI LANKA.

A l'année prochaine, avec beaucoup d'autres surprises !!!

Aline BAILLY









Hommage à Josette MORCHOISNE

Mme MORCHOISNE nous a quitté le 28 mai dernier.

Bien connue de tous, elle fut surveillante à la cantine de septembre 1980 à janvier 1994. Elle s'est investie dans la vie associative de la commune, que ce soit au sein de l'école St-Joseph en tant que trésorière, du comité des fêtes, de la bourse aux vêtements sans oublier le téléthon (Dépôt de tickets tombola chez les commercants). Beaucoup de partage de tricot avec Melle Madeleine pour l'envoi de couvertures à Madagascar et en Afrique.

Consciencieuse, généreuse, courageuse... on pouvait toujours compter sur elle!





CHRONIQUES D'HIER

Anecdotes recueillies dans les registres paroissiaux d'Aubigné du 18ème siècle

Ce vingt et huitième de juin mil sept cent quarante a été inhumé dans le cimetière près de l'église le corps de Michelle Météreau âgée de dix-huit mois.

Nous avons donné la bénédiction nuptiale, après la publication des trois bans entre paroisse de Vaas et celle-ci canoniquement fait sans opposition, à André Trouillard garçon tonnelier âgé de soixante et treize ans ou environ assisté de René Sutil son neveu et de Madelaine Métaireau sa cousine germaine et a Madeleine Langlais fille majeure assistée de Perrine Goyet sa tante, de François Goyet son cousin et de Jacques Bigot parent à cause de Perrine Dupui sa cousine. Jacques Bigot et François Goyet sont seuls à savoir signer.

Le 17 septembre 1720 a été enterrée le corps d'une fille âgée d'environ 12 ans décédée chez Pierre Connier dont on ne sait pas le nom, elle disait venir de la paroisse de Chenu.

Le 11 décembre 1720 Urban fils de Urban Eveillard et de Perrine Vaumoron a été baptisé à Coulongé à cause des grandes eaux. Le parrain Joseph Moriceau de cette paroisse, la marraine Demoiselle Augustine Moriceau de Coulongé.

Le 28 décembre 1721 sont nés trois enfants du mariage de Pierre Hamet et de Marie Julliot son épouse, dont un gars qui a été nommé Nicolas, Nicolas Robiot son parrain la marraine Jeanne Robert les deux autres, deux filles la une nommée Madeleine dont le parrain été René Grassin la marraine Madeleine l'autre nommée Renée le parrain André Gressin la marraine Renée Julliot.

Le 10 du mois de novembre 1724 nous avons enterré le corps de Pierre Gilbert garçon après avoir le huit du même mois trouvé noyé dans un puits et nous lui donné les cérémonies avons ecclésiastiques après les informations de lui d'autant qu'il n'y avait pas plus de trois

mois qu'il était venu de Mansigné pour faire des partages du bien qu'il pouvait avoir dans notre paroisse a été présent à la sépulture Julien Gilbert son oncle.

Le 2ème jour du mois de mars 1728 à esté inhumé par nous prêtre curé soussigné dans le cimetière de cette paroisse le corps de Luc Juliotte âgé environ de quatrevingt-douze ans et en présence de Guillaume Léon son gendre.

Le corps de Mtre Pierre Rouillard en son vivant notaire royal âgé d'environ quatrevingt ans décédé en ce bourg a été par nous curé d'Aubigné soussigné inhumé au grand cimetière de cette paroisse en présence de Demoiselle Marie Léquipé sa bru de demoiselle Marie Rouillard sa petite fille et de plusieurs bourgeois d'Aubigné ce six mars 1734.

Le 25 avril 1757 le corps de Pierre Bonsergent décédé d'hyer âgé d'environ quatre-vingt-quinze ans a été par nous prêtre vicaire soussigné inhumé dans le grand cimetière.

Le vingt-deux septembre 1758 le corps d'un pauvre homme mendiant qui s'est dit les jours précédents natif de Basse Bretagne est décédé d'hyer subitement au lieu des Moulins âgé de quarante-cing à cinquante ans a été par nous prestre vicaire soussigné inhumé dans le grand

Sources Archives Départementales.

F. Turbillon



ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Que fait-on au mois de Janvier ?

Attention, Silence... **ACTION !!!**

Tous les enfants de l'école se sont rendus à l'Abbaye de St Maur, près d'Angers, pour une classe découverte « cinéma ». Ils ont pu, pendant ces 5 jours, découvrir et s'initier au cinéma d'animation. L'animation est l'appellation générique des techniques utilisées dans les films pour donner l'illusion du mouvement à une suite chronologique de représentations (dessins, peintures, objets, personnages) représentant les différentes positions d'un être vivant ou d'un objet, supposé entreprendre un geste, une mimique, un déplacement ou une quelconque transformation.



Ainsi, les plus petits ont pu utiliser la technique de la photo alors que les plus grands ont créé leur propre film à partir du dessin. Après avoir réfléchi à une histoire, il a fallu établir un story-board avant de dessiner décors et personnages. La juxtaposition de ces différents éléments, étape par étape, a alors donné naissance à 3 courts-métrages.



Saint Joseph plante le décor!

Mardi 13 juin a eu lieu, à la salle des fêtes d'Aubigné-Racan, la représentation théâtrale La tente de Claude Ponti interprétée par l'ensemble des élèves de l'école Saint-Joseph.

Claude Ponti est un auteur de littérature de jeunesse et un illustrateur prolifique, à

l'imagination foisonnante, aux langages multiples et explorant des domaines qui impliquent fortement l'émotionnel de l'enfant.

La tente, pièce écrite en 1995 raconte deux enfants (Elle et Lui) sous une tente, la nuit, dans le jardin familial. Mais dormir, ce n'est pas si facile! La nuit est très noire (et très cosmique!) et il y a de drôles de bruits! Et si un monstre rôdait, prêt à les engloutir? Comment faire pour que la peur s'éloigne ? Et si le rire s'avérait la meilleure solution, voire la meilleure thérapie ?! Une bonne rigolmarrade (merci Monsieur Ponti pour vos savoureux néologismes !) et les fantômes de la nuit s'apprivoisent...

C'est avec énergie et conviction que les élèves des grandes classes se sont appropriés les dialogues dynamiques et inventifs de cette courte pièce très visuelle pendant que les élèves de la petite section au CP ont assuré les bruitages et pris part aux nombreux chants qui ont émaillé la

Le public chaleureux était au rendez-vous pour cette pièce simple et drôle...c'était assurément la soirée pyjama à ne pas manquer!

Site archéologique de Cherré: The place to be !...

...et bien précisément, nous y étions, et ce, le vendredi 9 juin.

Le site archéologique de Cherré, c'est un incontournable! Enfin, c'est surtout un complexe gallo-romain du 1er au 3ème siècle. On peut y voir (et fortement imaginé) un théâtre antique, un forum, un temple, des thermes, un aqueduc et sans doute quelques fantômes hantant les lieux!

Monsieur Gastineau de l'association Capra a été notre guide passionnant et passionné pour cette visite locale.

Etaient concernés par cette visite, les élèves grandes classes venus spécialement en vélo ! En effet, cette journée était l'aboutissement d'un cycle mené par Madame Christelle Meunier, notre animatrice sportive tant aimée! Maniabilité, respect des règles, conduite en groupe ont été assidûment travaillés pour partir sereinement sur les routes et les chemins d'Aubigné-Racan jusqu'au site. Evidemment, il y eut la pause piquenique... l'autre incontournable!

C'était la journée UGSEL...

La journée UGSEL primaire a eu lieu cette année à Saint-Gervais pour les enfants du CE1 au CM2, et à Mayet pour les enfants de maternelle/CP



Cela a été l'occasion de fraterniser avec d'autres camarades des environnantes en participant à des ateliers sportifs et ludiques. On y a fait du lancer, de la course, divers jeux collectifs et tout cela dans une atmosphère concentrée et joyeuse (non, non, ce n'est pas antinomique !). Et puis, il y a eu l'incontournable! (Si vous avez lu nos articles, vous saurez aisément de quoi il

Définition: UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement libre).



« Je suis un aventurier (de l'espace) avec lequel il faut compter! »...

...voilà le genre de phrase qu'aurait pu murmurer cette année le Bonhomme Carnaval aux oreilles des enfants et des parents de l'école Saint-Joseph.

Samedi 18 mars, notre Bonhomme aux allures de Thomas Pesquet sur sa fusée (ici, de papier), a pris son envol! Il était vaillamment suivi de petit(es) aventurier(ières) aux allures d'Indiana Jones, de Zorro, de Tintin, de cow-

ÉCOLE SAINT-JOSEPH



boys et de pirates, sans oublier un superbe Charles Lindbergh dans son avion de carton! Tout ce petit monde à défilé au son du tambour (battant) de Monsieur Dugât.

Le cortège a réalisé sa halte légendaire sur le parvis de l'église pour entonner joyeusement quelques chants de circonstance. Puis petits et grands, de retour à l'école ont assisté au moment fort de cette matinée, à savoir « la mise à feu » du Bonhomme Carnaval, qui nous rappelle ainsi que l'hiver est derrière nous! Avant de se quitter chacun a pu se restaurer en crêpes et gâteaux maison.

Le thème de ce carnaval n'avait rien d'arbitraire mais faisait écho au projet d'écriture collaborative que les élèves de CE2 au CM1 ont mené en collaboration avec 35 autres écoles de Sarthe et de Maine-et Loire. Ecrire à plusieurs mains pour échafauder un récit d'aventures a été pour le coup une aventure passionnante! Trouver le ou les héros (ou héroïne (s)), les adversaires, les péripéties, les dangers, les solutions - on aime bien les happy end! – a été un exercice d'imagination et d'écriture très formateur. La finalité est un recueil imprimé de toutes ces aventures si différentes par le lieu, l'époque, la quête du héros...si vous souhaitez en prendre connaissance, un exemplaire peut être emprunté à la bibliothèque municipale. N'hésitez pas à le

demander à l'accueil!

Dis Lucie, dessine-moi un dragon...

C'est avec joie que nous avons pu accueillir Lucie Vandevelde, célèbre illustratrice jeunesse sarthoise. Les enfants ont étudié la majorité de ses créations et ont ainsi pu réaliser diverses œuvres, pimentées de différentes questions qu'ils avaient à lui



Le temps a manqué pour découvrir les différentes techniques utilisées mais les enfants savent maintenant expliquer le travail de l'illustrateur et de ses différents partenaires.

Nous la remercions pour sa sympathie et son dynamisme. Nous remercions également Claire Faron et la communauté de communes, qui sont à l'initiative de cette rencontre.

Quand les élèves des grandes classes jouent des farces...

...du Moyen-Age, bien entendu! La farce, du latin farsa, « petit intermède comique introduit dans une pièce sérieuse »,

est l'ancêtre des comédies modernes et est apparue à la fin du XIVème siècle. C'est une comédie souvent courte et en vers, fondée sur les jeux de scène, et dont le niveau de langue est familier.

C'est avec un très vif plaisir et un indéniable

brio que les enfants ont interprété lors de la kermesse, précisément deux farces. La première Le jugement de Jean le Fou (d'après François Rabelais) racontait l'histoire d'un vagabond qui arrive en ville un jour de marché. Comme il ne lui reste plus qu'un sou en poche, il décide de manger son pain en humant le fumet des poulets du rôtisseur. Lorsqu'il veut partir, ce dernier exige qu'il paie pour avoir respiré l'odeur de ses poulets! La seconde farce était Le paysan médecin ou comment une épouse maltraitée fait passer son mari pour le plus grand médecin du pays à condition qu'on le batte bien! Le voilà alors conduit au château du roi, contraint de sauver la princesse qui se meurt...

Tout cela était fort bien dit et interprété avec

Les enfants des petites classes ont, quant à eux, effectué diverses danses et interprété différents chants sur ce même thème afin d'agrémenter cette belle journée.

Tous portaient chausses, bliauds, surcots, pélerines, couvre-chef et crépines confectionnés adroitement par une grandmère d'élève. Qu'elle en soit ici vivement remerciée !

Inscriptions

L'école saint Joseph est une école ouverte à tous. Elle a pour mission d'accueillir chaque enfant, de les préparer à réussir leur scolarité, de développer toute leur personnalité et de les faire grandir.

Elle accueille les enfants dès l'âge de 2 ans avec des possibilités de rentrée échelonnée tout au long de l'année. La contribution familiale est de 19 euros par mois (11 euros pour les enfants de PS à mi-temps) de septembre à juin.

Si vous pensez qu'elle peut être la future école de vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact au 02 43 46 21 33. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

http://www.ecole-stjoseph-aubigneracan.fr/ Facebook : Ecole Saint Joseph Aubigné-

Nous tenons à remercier tous les enfants, parents, bénévoles, associations qui sont toujours aussi actifs.

Merci également à Christine Bardet et à Christelle Meunier pour leurs différentes interventions (lecture plaisir et EPS). Chaque enfant, et enseignante, a plaisir à les retrouver chaque année.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et c'est avec plaisir que nous nous retrouverons l'année prochaine.

L'équipe enseignante



ÉCOLE PUBLIQUE

LE MOT DU DIRECTEUR

Un semestre débordant d'activités

La vie de l'école a été, depuis le mois de janvier, ponctuée par l'aboutissement de nombreux projets. Tant sur le plan culturel que sportif ces activités sont une partie des apprentissages qui ont lieu à l'école. Bien sûr, aucun ne serait possible sans l'aide que nous recevons des parents et des animateurs et sans l'aide financière importante apportée par l'Association des Parents d'Elèves, l'association Familles Rurales et la Municipalité.

Plusieurs de ces projets ont eu lieu après la rédaction de ces lignes. Le 13 juin les CP, les CE1 et les CE2 se sont rendus au Clos-Lucé, la demeure de Léonard de Vinci à Amboise. Comme chaque année, les CE2 puis les CE1 se sont rendus sur le site archéologique de Cherré. Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont travaillé l'usage du vélo et la sécurité routière les vendredis du mois de juin. Enfin toutes les classes ont présenté leur danse lors de la fête de l'école le 25

Pour l'année scolaire 2017-2018, la rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2017.

Pour l'inscription de nouveaux élèves, veuillez prendre contact auprès de Monsieur Ouvrard ou bien laisser un message avec votre numéro de téléphone au 02 43 46 24 00.

> Le directeur. M. OUVRARD



À l'abordage !!!

Les 42 élèves de CM1 et de CM2 de l'école ont eu la possibilité de partir toute une semaine en classe de découverte en Bretagne et en Normandie.

Nous sommes partis le lundi 3 avril direction Saint-Malo. Nous avons pique-niqué sous le soleil au pied des remparts. L'après-midi a été consacrée à une visite guidée en car (à l'extérieur des murs) puis à pied de Saint-Malo (intra-muros). La visite terminée nous avons pris le chemin du centre où nous allions passer trois nuits.



Le lendemain, mardi 4 avril, les élèves ont été séparés en deux groupes afin de faciliter les activités de la journée. Un groupe est allé sur une plage d'Hirel pour pratiquer une initiation au char à voile pendant que l'autre groupe visitait à Saint-Malo le musée Jacques Cartier, grand explorateur qui découvrit Québec et Montréal au Canada.



L'après-midi, le deuxième groupe pratiqua à son tour le char à voile pendant que le premier groupe visita une demeure corsaire à Saint-Malo intra-muros.

Le mercredi 5 avril, les élèves étaient de nouveau séparés en deux et ont visité ce qu'ils n'avaient pas encore fait la veille, c'està-dire, le musée Jacques Cartier pour les uns et la demeure corsaire pour les autres.

Après les différentes visites, nous avons pris la route pour le Mont Saint-Michel. Arrivés sur place, nous avons pique-niqué sur le parking puis nous avons pris une navette afin de retrouver notre quide à l'entrée du Mont. Nous sommes montés tout en haut au niveau de l'abbaye avec notre guide. C'était magnifique!



Le jeudi 6 avril au matin, nous avons fait nos bagages pour passer la dernière nuit de notre séjour en Normandie. Nous avons donc pris la route direction le Mémorial de Caen. Arrivés sur place, nous avons piqueniqué sur une grande pelouse où nous avons pu jouer et nous « dégourdir » les jambes. La visite du Mémorial était super! Nos guides nous ont raconté comment s'est déroulée la seconde guerre mondiale. Le soir nous avons découvert nos nouvelles chambres pour une nuit seulement.

Le vendredi 7 avril, après le petit-déjeuner, nous avons chargé les bagages dans le car. Nous avons ensuite visité un cimetière américain et des plages du débarquement. Avant de reprendre le chemin du retour nous avons de nouveau pique-niqué au Mémorial.



Ce fut un magnifique séjour qui nous a permis, en plus d'apprendre des tas de choses, d'avoir de nombreux souvenirs !!! remercions énormément municipalité, l'association de parents d'élèves, l'association familles rurales, l'école et nos parents accompagnateurs sans qui ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Les enseignantes

ÉCOLE PUBLIQUE

Journée « britannique » au collège

Le vendredi 5 mai 2017, les élèves de CM2 sont allés passer une journée au collège Suzanne Bouteloup de Mayet. Cette journée d'intégration avait pour but de familiariser les élèves à l'univers du collège. Elle leur a permis de découvrir les lieux et moins appréhender la rentrée prochaine.

Lors de cette visite, les élèves ont assisté à différents cours (anglais, mathématiques, enseignement moral et civique). Ils ont participé à une activité dans le CDI (Centre

de documentation et d'information) et ont eu une intervention sur les dangers d'internet. Pendant la séance d'anglais, ils



ont été amenés à découvrir le système scolaire britannique. A cet effet, les élèves avaient été invités à porter un uniforme. La classe de CM2 a bien joué le jeu en portant un pantalon ou une jupe de couleur foncée, un tee-shirt ou une chemise blanche, le tout complété par une cravate pour certains. Ils ont également pris au collège un repas « british » : fish and chips.

Cette journée fut très instructive pour les CM2. Ils ont maintenant hâte de se rendre au collège.

Visite au château de Rivau

Le lundi 15 mai les enfants de la classe de GS/MS et les moyens de la classe de MS/PS sont allés en Indre et Loire visiter le château du Rivau. Le matin, garçons et filles se sont costumés en chevaliers ou en princesses avant d'entrer dans le jardin du Pays des contes de fées, affronter différentes épreuves. Après le pique-nique tant attendu les élèves ont visité la forteresse médiévale et ses différentes salles, où objets du Moyen-Âges côtoient des œuvres d'art contemporain.





Concert du mardi 6 juin

Les élèves des cycles 2 et 3 de Verneil-le-Chétif et Aubigné-Racan ont chanté le répertoire proposé par les conseillers pédagogiques de la Sarthe. Ils étaient accompagnés d'un orchestre de trois musiciens professionnels.



Les thèmes étaient liés à la littérature jeunesse: les loups, les oiseaux, l'écologie... Chaque cycle avait, comme cela se fait depuis quelques années, un chant en anglais. Une agréable soirée qui clôt le travail d'une année de musique.



ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Pétanque Aubignanaise

Nous avons terminé l'année 2016 par les concours ouverts à tous au profit du Téléthon, le vendredi 5 et le samedi 6 décembre. Ces derniers nous ont permis de verser la somme de 250 € à l'AFM-Téléthon. Nous remercions les commerçants pour leurs bons d'achat et lots.

Le repas-galette qui s'est déroulé le 22 janvier 2017 a rassemblé 100 convives (97 adultes et 3 enfants). Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le même jour nous avons renouvelé le tiers sortant.

Le nouveau bureau se compose :

• Président : Christophe AUVE

· Vice Président : Jérôme RENARD

· Secrétaire : Michel JOUSSE

· Vice-secrétaire : Damien CORROY

• Trésorière : Lydie MOULIN

· Vice-trésorier : Dominique DESNEUX

Notre pique-nique annuel est prévu pour le 2 juillet.

Les prochains **concours ouverts à tous** auront lieu :

- Lundi 5 juin (14 h)
- Mercredi (soir) 7, 14, 21,28 juin à 20h (en 3 parties).
- Samedi 8 juillet (14 h)
- Mardi 15 août (14 h)

- Samedi 9 septembre(14 h)
- Samedi 14 octobre (challenge)(14 h)
- Vendredi 8 décembre (14 h) et samedi 9 décembre (20 h) (Téléthon)

Tous les mardis après-midi, nous sommes sur les terrains extérieurs ou dans le boulodrome suivant le temps. Les jeux y sont amicaux et gratuits, vous pouvez venir nous rejoindre.

Notre association compte à ce jour 99 adhérents (96 adultes et 3 enfants).

Le Bureau

U.S.A.R. Football

La saison vient de se terminer, l'heure est au bilan.

L'équipe senior termine à la 9^{éme} place de la troisième division. Il aura fallu attendre la dernière journée du championnat pour se maintenir. Dommage, car avec un peu de sérieux, nous aurions pu être dans les 5 premiers. Je tiens à remercier Christophe RAMAUGE qui a repris la responsabilité de l'équipe en milieu de saison et Jérémy VISIER pour les entraînements.

L'équipe de foot à 7, termine à la 5^{éme} place. Bravo à Julien VARELA pour avoir diriger son équipe avec sérieux et tous ensemble ils se sont battus pour atteindre les premières places.

Pour sa première année de création, le foot

en salle (FUT-SAL) dirigé par Cédric MESNILDRIEU termine à la 6ème place sur 8. Après un début difficile, ils ont obtenu plusieurs victoires encourageantes pour la saison prochaine.

Les vétérans, comme les années précédentes se sont retrouvés entre copains et se sont fait plaisir sur le terrain sous la responsabilité de Jean-Michel GUIMIER.

L'école de foot encadré par Teddy SORIN, Anthony AMIOT et plusieurs parents ont fait du bon travail en faisant évoluer les enfants tout en leur communiquant le plaisir de pratiquer ce sport.

Les féminines en entente avec Château-du-Loir, terminent 2^{éme} de leur championnat. Bravo, cela s'est joué à peu de choses pour terminer 1^{ére} de leur groupe. Les U15 en entente avec Château du Loir termine 3^{éme} de leur championnat, félicitations.

Pour la saison prochaine plusieurs objectifs sont en vue pour faire évoluer le club. Les travaux des nouveaux vestiaires sont en bonne voie et devraient être terminé pour le début de la nouvelle saison.

Le club tient à remercier la municipalité pour les travaux effectués au sein du club ainsi que les sponsors pour leur soutien vis-à-vis du club.

En tant que président, je tiens à remercier toutes mes équipes dirigeantes, bénévoles et parents pour leur travail effectué sur toute la saison (car vous êtes tous très importants pour la vie du club).

La prochaine saison débutera début août pour les seniors et fin août pour les enfants. Toute personne ou nouveaux joueurs peuvent nous contacter au :

- 02 43 46 14 80 Francis MAUDEUX
- 02 43 46 29 61 Jean-Michel GUIMIER
- 02 43 46 38 84 Jean-Pierre CHOUTEAU

Avec l'équipe dirigeante, nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous voir la saison prochaine au stade pour encourager nos équipes.

Le président Francis MAUDEUX



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Box∈ J.S.A.R.

La jeunesse sportive d'Aubigné-Racan section boxe a une nouvelle fois réussi sa saison.

Nous avons organisé une compétition de boxe éducative interclub le 16 janvier 2017 à AUBIGNE-RACAN avec l'aide de la mairie, du comité départemental de boxe anglaise et de tous les bénévoles du club.

Nous avons enregistré une augmentation de nos effectifs, avec 17 licenciés pour la tranche d'âge 6 à 11 ans, 40 licenciés en boxe éducative d'assaut, 5 licenciés en boxe amateur et 15 en boxe loisir. Notre encadrement est composé de : 6 dirigeants, 4 bénévoles, 1 entraineur et 4 officiels.

L'entrainement reprendra pour les adultes le lundi 28 août 2017 et pour les petits le mercredi 30 août 2017. Si vous voulez découvrir notre discipline, venez à la salle qui ouvre ses portes à partir de 18h (au gymnase d'Aubigné Racan) pour les petits et petites et à la salle de boxe (à la gare) pour les grands. Nous recherchons toujours une personne pour créer une section d'aéro boxe (fitness), si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter pour la formation.

Le palmarès pour cette saison

Boxe Amateur

Senior: STEVE BERTIN

Quart de finaliste des championnats régionaux.

Minime 2: MAXENCE DUBOIS

Champion Régional de boxe amateur moins de 10 combats à Campbon.

Boxe Educative

Sur 5 ieunes inscrits dans les différents championnats, 4 ont été titrés.

Cadet 2:

- 72 kg : **MADISON MERCIER**

Championne départementale, régionale, interrégionale et championne de France BEA à la Pommeraye.

- 64 Kg: MAXIME HUTEREAU

Champion départemental et 2e championnats régionaux à Rezé.

Cadet 1:

- 48 Kg: LOGAN BERTHELOT

Champion départemental, régionaux et 2e championnats interrégionaux Amboise.

Minime 2:

- 51 Kg : VINCENT MEUNIER



Champion départemental, régional, interrégional et 4e des championnats de France BEA à la Pommeraye.

- 45 Kg: ROBIN DELLIER

2e des championnats Départementaux à Angers.

Félicitations à tous, sans oublier les autres boxeurs qui ont été engagé en boxe amateur et en boxe éducative d'assaut hors Championnat.

Bonnes vacances à tous à l'année prochaine.

MERCIER Frédéric Président de la J.S.A.R Section BOXE Anglaise

Samourai - Corpus

Notre association a fêté en ce printemps sa quatrième année d'existence et sa première année d'exercice dans des conditions stables (une salle attitrée, spacieuse et lumineuse dans des proportions idéales).

La fréquentation de nos cours par la population aubignanaise et cantonale reste encore très limitée, ce qui n'empêche pas la reconnaissance au-delà du territoire local. Les cours ponctuellement donnés au Mans par notre instructeur fondateur au centre de remise en forme l'Orange Bleue (Le Mans, rue Hippolyte Lecornué) rencontrent leur public et un nouveau rendez-vous en extérieur est proposé tout l'été sur la base plein-air de Prunay-Cassereau dans le Loir et cher, chaque dimanche après 18 heures.

D'autres rapprochements avec structures existantes, plus locales, sont à l'étude.

Cette capacité à nous inscrire dans le temps, nous l'attribuons à la volonté pour notre association d'appuyer son fonctionnement sur un engagement sincère et dévoué, respectueux à la fois des racines de chacun, tout en cultivant un minimum l'ouverture d'esprit. La pratique du taï-chi est aussi une pratique culturelle.

Nous remercions bien sûr la municipalité



pour les conditions d'accueil qui nous sont offertes, ainsi que toutes les personnes horsterritoire qui ont su reconnaître en notre activité un gage de qualité pour un service précieux, en phase avec les grandes problématiques de notre temps.

Nous rappelons ici que le taï-chi est un art de santé, réputé pour prévenir les problèmes d'équilibre, d'articulations et de circulation. Il s'agit d'une pratique chinoise pluri-millénaire, un art du mouvement au ralenti, effectué sur la base de respirations et postures précises (station debout), avec une application directe, pour qui le souhaite, sur le plan des arts martiaux.

Contact / renseignements pour l'été (Aubigné et Prunay) et la rentrée de septembre:

David Bonnetier:

02 43 79 31 86 ou 06 81 29 09 14.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Galaxy's 2000 : Twirling et Danse

Les Galaxy's 2000 sont repartis sur une nouvelle saison avec des effectifs stables que ce soit en twirling comme en danse.

Le club des Galaxy's 2000 a obtenu le label « qualité club sport santé » décerné par la fédération, diplôme remis lors du congrès FSCF qui se tenait au Mans en Novembre 2016.

En ce qui concerne les championnats individuels, le club s'est encore distingué de par ses résultats.

La première compétition a eu lieu à Aubigné-Racan, où un nombreux public était venu encourager nos athlètes. Un grand merci également à nos bénévoles et à la municipalité qui nous ont aidé pour l'organisation et ont contribué à la réussite de cette journée.

- Promotion benjamine: 5ème Léa FREMONT
- Promotion Cadette: 2ème Alicia PANNARD
- Promotion Junior 2 : 2^{ème} Cécile AUVILLE-HUGUES
- Minime Honneur : 6ème Léa PANNARD
- Minime Excellence Garçon : 1^{er} Angélo MORFAU
- Junior 1 Honneur: 4^{éme} Mélissa BOUTTIER et 7^{ème} Héléna CORROY
- Junior 1 Excellence : 2ème Amélie MEUNIER
 - Senior Excellence Supérieur: 4^{ème} Marion RIBET et 5^{ème} Sandra FOURNIER
 - Senior Grand Prix: 1^{er}
 Teddy MERIAU

Tous ces bons résultats nous ont permis d'obtenir la 4ème place pour ce qui concerne le Challenge Jeunes ainsi que le Challenge Comité Départemental.

Les twirlers ont

également obtenu d'excellents résultats au régional qui se tenait à Saint Jean de Monts le 18 et 19 Février, puisque 5 d'entre eux ont obtenu la qualification pour le national :

- Minime Honneur : 4^{ème} Léa PANNARD
- Minime Excellence: 1er Angélo MOREAU
- Junior 1 Honneur : 4ème Mélissa BOUTTIER et 18ème Héléna CORROY
- Junior 1 Excellence : 10ème Amélie MEUNIER
- Senior Excellence Supérieur : 10ème Marion RIRFT
- Senior Grand Prix: 3ème Teddy MERIAU

Egalement de très bons résultats au national qui se tenait à Auxerre le 1et 2 Avril avec un titre de champion de France pour Angélo MOREAU en Minime Excellence.

Les autres résultats : 14ème Léa PANNARD en Minime Honneur.

7ème Mélissa BOUTTIER en Junior 1 Honneur. 21ème Amélie MEUNIER en Junior 1 Excellence.

Félicitations à tous nos athlètes qui ont brillé lors de ces différents championnats.

Pour rejoindre notre association que ce soit en danse ou en twirling, les entrainements reprendront le premier mercredi de septembre 2017.

Vous pouvez vous inscrire au 02 43 46 20 03 ou 06 72 22 26 99 (Mme Robin Danielle). Bonne vacances à tous.

Le Bureau



Association Gymnastique Volontaire

La saison sportive 2016-2017 s'achève.

70 adhérents sont venus tout au long de l'année profité des cours animés par Julien le lundi soir de 20h à 21h et Thomas le mardi matin de 9h à 11h.

Les séances ont lieu au gymnase.

La gym permet de maintenir et renforcer sa condition physique indispensable au bon fonctionnement de son corps.

Un grand merci à Julien qui a assuré cette année les cours du lundi soir. Sans lui nous aurions été obligé de supprimer ce cours.

Nous recherchons un nouvel animateur pour la saison prochaine.

C'est avec un immense plaisir que nous retrouverons Thomas le mardi matin de 9h à

11h. Merci à lui pour la qualité de ses cours très diversifiés.

Pour la seconde fois, nous avons organisé notre randonnée pédestre.

168 randonneurs sont venus découvrir nos chemins sur 2 parcours.

Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidé à mettre en place cette manifestation,



ainsi que l'ACAR. Sans vous, nous ne pourrions pas y arriver.

Merci à la municipalité et aux boulistes pour le prêt du boulodrome.

Afin de conserver une activité physique, nous marcherons le mardi soir à compter du 27 juin et tout le mois de juillet. Départ à 20h du parking de la salle des fêtes. Ouvert à toutes et à tous.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous les 11 et 12 septembre 2017 pour la reprise des cours (les inscriptions auront lieu au gymnase).

Pour tous renseignements, contacter:

- Marie-Christine LEHOUX 02 43 46 79 78
- Catherine HERIN 02 43 46 27 47

V.E.A.L. - Véhicules d'époque Aune & Loir

Le Club VEAL existe depuis 2006, il compte aujourd'hui 48 Adhérents et 75 véhicules anciens.

Lors de l'assemblée générale en janvier dernier, Michel LANGLAIS Président et Serge PAPIN Secrétaire, ont souhaité arrêter leur mission respective qu'ils ont effectuée avec beaucoup de passion et d'efficacité. Au nom du club, je remercie Michel et Serge pour leur dévouement sans oublier leurs épouses qui ont participé activement à l'intendance lors des sorties.

Claude TROTTIER a été élu nouveau Président, Patrick GOUET Secrétaire et Joël VERITE Secrétaire Adjoint.



- 1 sortie sur un WE (une nuit à l'hôtel)
- 1 journée pique-nique
- 2 sorties "découverte" sur la journée
- 1 Rallye "à l'anglaise"

Prochaines sorties prévues

- Marché des 24 h à CHATEAU DU LOIR en
- Un pique-nique au CHATEAU DE SERRANT en juillet.
- Festi Rétro à NOYANT en août.
- · Le WE au Musée du débarquement d'ARROMANCHES, BAYEUX et sa Tapisserie, en septembre.
- Le Comice du canton en septembre (selon le nombre de participants).
- · Une Croisière sur le « Sablésien » en octobre.

Sorties réalisées

Bourse d'échanges en avril « Auto Moto Rétro Le Mans »

Le club a présenté 3 véhicules : une traction « découvrable », une Simca 1000 et une Simca Aronde P60 « Monaco ».

Brocante à Luché Pringé

10 anciennes ont défilé malgré le mauvais temps de cette journée.

Le Musée Dufresne

Situé sur une propriété de plus de 6 hectares, au « Moulin de Marnay », près d'Azay-le-Rideau, le musée Maurice Dufresne abrite une impressionnante collection de véhicules, machines et objets



d'époque, véritable patrimoine mécanique des années 1850 aux années 1950.



Un hommage glorieux de l'ère industrielle et un voyage dans le temps parmi les trois milles pièces de collection conservées en parfait état.

Rallye à l'Anglaise

Sortie touristique organisée par nos amis Anglais « David & David », qui nous ont fait découvrir la campagne sarthoise au cours d'une balade de 70 Kms, aidés d'un road book d'observation.

Après un petit déjeuner aux rillettes et cidre, un questionnaire sur l'histoire

automobile et un jeu de mémoire, ils nous ont transportés dans le temps à l'époque où les moulins étaient indispensables.

Près de la Flèche, nous avons pu découvrir « le moulin de la Bruère », où l'on fabriquait de la glace au 19è siècle. (En 1936 le moulin fabriquait 500 pains de glace par jour, soit plus de 10 t de glace).



Une équipe de bénévoles a restauré ce moulin avec l'aide de la ville de la Flèche. Ce moulin unique en France fabrique encore aujourd'hui de la glace comme autrefois.

Claude TROTTIER



A.S.A.

L'association Aide Soutien et Accompagnement (A.S.A) a été créée en novembre 2016, pour apporter un soutien scolaire aux enfants du CP à la 3e et une aide administrative aux habitants d'Aubigné et de ses alentours (accompagnement dans toutes les démarches administratives, rédaction de courrier...). Les bénévoles de l'association ont signé une charte de

confidentialité et vous reçoivent tous les samedis matins (de 10h à 12h, bureau N°2 au premier étage de la bibliothèque municipale) ou à l'espace intercommunal des services au Lude (de 9h30 à 12h).

Le soutien scolaire a lieu le mardi et le jeudi de 16h à 18h, salle de réunion au 1er étage de la bibliothèque (sauf pendant les vacances scolaires).

Le bureau de l'association est composé de : Julie FIRMIN, présidente ; Jean-Pierre BERNADIN, vice-président ; Sandrine BOBLET, trésorière ; Murielle BERNADIN, secrétaire.

Renseignements:

06.45.03.78.04 ou 07.69.17.04.58 mail: aideetsoutien.asso@gmail.com

Familles Rurales

Soutien à domicile

L'aide à domicile : peut être prise en charge par les caisses de retraite sous condition de ressources. Le savoir-faire du Soutien à Domicile est de pouvoir maintenir les personnes âgées à leur domicile, d'aider les familles dans les travaux de vie courante (ménage, aide à la toilette, repassage, courses, préparation des repas).

- Possibilité de paiement par chèque CESU
- Réduction ou crédit d'impôt (selon la législation en viqueur).

Afin de répondre au mieux à vos demandes, une permanence mensuelle est mise en place au bureau n°1 (1er étage de la bibliothèque). Un rappel de ces dates est fait tous les mois sur l'écho ainsi que sur le

panneau d'information (place de la mairie).

Responsables Bénévoles:

- Jocelyne ROYER au 02.43.46.14.96 ou 06.80.38.75.79
- Jeannine CHAMPENOIS au 02.43.46.27.18 ou 06.31.59.23.33
- Claudine FONTAINE au 02.43.79.29.05.

La bourse aux vêtements

Toujours autant de succès avec notre bourse aux vêtements. 7393 vêtements ont été déposés par 410 déposants pendant 2 jours et demi. 2847 vêtements vendus par 373 personnes. Beaucoup de travail mais le résultat positif de cette action nous réjouit à chaque fois. Merci à tous les bénévoles.

Date du marché aux jouets 2017

SAMEDI 14 octobre 2017, ouverture des portes à 8h pour les déposants et de 9h à 17h pour les acheteurs.

Date de la bourse aux vêtements Automne/hiver 2017

Dépôt: les lundi 23 et mardi 24 octobre de 9h à 17h

Vente: - le vendredi 27 octobre de 14h à 19h

- le samedi 28 octobre de 10h à 18h

- le dimanche de 10 h à 12 h

Reprise: le mardi 31 octobre de 15h à 19h

L'ensemble du bureau « Familles Rurales » vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées.

Piquer sur le Carreau le Cœur du Trèfle

Une saison de cartes se termine. C'est maintenant le temps du plein air.

Le soleil est au rendez-vous, profitons de ces belles journées pour bouger.

A nous les randonnées, la pétanque, le vélo et la marche sans oublier quelques barbecues et apéritifs désaltérants (avec modération) en famille ou entre amis.

Sur le premier semestre, nous avons organisé



en février un week-end complet de concours. Cela a commencé le vendredi 24 février par une journée tarot, pour une première nous avons attiré en deux séances 92 joueurs et sur le reste du week-end 252 participants à la

Nous sommes heureux que vous répondiez toujours présents à nos manifestations qui se passent dans la bonne humeur, organisées



dans la salle des fêtes maintenant. Elles attirent un grand nombre de joueurs hors commune et hors département dont certains ne connaissaient pas Aubigné-Racan.

De notre côté, nous pensons à l'aprèsvacances en recherche de lots afin de se retrouver le 16 et 17 septembre pour notre concours de belote (à la salle des fêtes d'Aubigné-Racan).

Pour le tarot, dont nous renouvellerons également le concours, la date n'est pas fixée à ce jour et nous vous tiendrons, bien entendu, au courant dès que celle-ci sera décidée.

En attendant bon été à tous. Bien amicalement.

Maryse et Didier

Association des parents d'élèves de l'école publique

L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique a débuté l'année 2017 par l'organisation du Carnaval le 18 mars, après les vacances d'hiver.



Pour la 4eme année, nous avons organisé LE CARNAVAL de l'école et nous constatons que cet évènement est toujours suivi et apprécié par les enfants et leurs parents. Nous estimons avoir réussi à réinstaurer cette fête traditionnelle dans notre commune et notre école.



Un défilé était organisé, en partant de la place de la mairie pour aller brûler, à côté du plan d'eau « Le Bonhomme Carnaval », qui était d'ailleurs une grande « Madame Carnaval » avec téléphone et tablette factice en clin d'œil à nos nouvelles générations connectées. Par la suite, nous avons repris le défilé jusqu'à la salle polyvalente où était préparé un après-midi dansant, animé et déguisé pour les enfants et leurs parents.

Avec la participation d'un DJ (papa de l'école), différentes danses et jeux ont occupé les enfants dont notamment le concours du plus beau déguisement (avec petits cadeaux à la clé). L'après-midi s'est



donc déroulée en musique, avec des jeux, des ventes de boissons, de friandises, de gâteaux et crêpes confectionnés par les parents (merci à eux pour leur investissement).

Un pizzaiolo de la vallée du Loir a offert ses services en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves pour proposer ses pizzas à tarif unique et au bénéfice de l'association. Nous l'en remercions et espérons pouvoir renouveler l'expérience l'an prochain, pour une 5eme année.

En avril, une vente de BRIOCHES DE VENDRENNES (gros succès). Egalement une nouveauté en mai : vente de saucissons d'Auvergne. Les bénéfices ont permis à l'association de participer à de nombreux projets de l'école comme la remise en fonction d'une structure de motricité pour les maternelles.

L'association a participé financièrement à la classe découverte d'une semaine des élèves de CM1 et CM2 à Saint Malo, au Mont St Michel et au Mémorial de Caen, du 3 au 7 avril; ainsi qu'à toutes les sorties scolaires de l'école.

Pour terminer l'année scolaire, nous avons organisé la plus importante de nos manifestations qu'est la KERMESSE, le moment préféré et très attendu par les enfants, le dimanche 25 Juin.

Cet évènement majeur qui clôture l'année scolaire, nous demande une organisation et une préparation intense sur plusieurs mois afin de rendre cette journée des plus belles pour les enfants et leurs familles. Devant le manque de bénévoles, cette année, nous avons fait le choix de modifier

l'organisation de la Kermesse en n'ouvrant l'ensemble de nos stands, qu'après la fin des danses des enfants. Cette nouvelle organisation qui se pratique dans la plupart des communes a pu permettre aux peu de parents bénévoles de pouvoir profiter tout de même, pleinement du spectacle donné par leurs enfants.

Nous faisons un appel aux parents afin de pouvoir poursuivre l'activité de l'APE pour maintenir la kermesse l'an prochain, dans les meilleures conditions possibles.

Pour la 2eme année, nous avons souhaité offrir un cadeau de départ à chaque élève de CM2 (un dictionnaire d'anglais) en collaboration avec la coopérative scolaire.

Rendez-vous à tous les parents, à notre Assemblée Générale le 15 septembre prochain pour élection du bureau. Ce sera l'occasion de présenter le bilan des différentes activités de l'APE tout au long de l'année scolaire écoulée.

En cas d'absence de nouveaux parents pour nous aider aux différentes manifestations, nous ne pourrons pas poursuivre toutes nos activités sur 2016/2017 et les sorties scolaires ne pourront plus être réalisées par les enseignants sans notre financement.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont apporté leur aide afin de poursuivre nos activités jusqu'à aujourd'hui. Merci également à la municipalité qui nous apporte son soutien lors de chacune de nos manifestations.

Bel été ensoleillé à tous et rendez-vous, pour l'année scolaire 2017-2018.

L'APE de L'Ecole Publique

Compte tenu de la dernière année scolaire de ma fille, je tiens à vous informer de mon départ de l'APE après 10 années d'investissement pour l'école (dont 7 au sein de l'APE). A titre personnel, je remercie l'ensemble des personnes avec qui j'ai collaboré, qui m'ont aidé et soutenu durant ces années, ainsi que la municipalité et Monsieur Ouvrard pour leur collaboration.

Les enfants grandissent et les pages se tournent, je tiens donc à vous dire au revoir, bon courage et plein de réussite à l'APE. Bonne continuation !!!

> Sabrina Bouttevin Présidente de l'APE

Générations Mouvement - Les aînés ruraux

Résumé des activités 1er semestre 2017 -Prévisions 2^e semestre 2017

Les manifestations du premier semestre 2017 ont rencontré, comme d'habitude un franc succès. C'est ainsi que

- l'assemblée générale et la Galette des rois ont réuni 100 participants. Le bureau de votre Club a été reconduit et nous avons accueilli Janick LEBOUC et Marinette RENOU, en remplacement de Raymonde BAGIAU démissionnaire.
- le concours de belote du 15 mars a réuni 132 participants
- Les représentations théâtrales des 11-12 mars & 1er avril 2017 ont réuni près de 550 personnes. Toujours autant de plaisir lorsque le public participe! – Merci à vous tous.
- Il est à noter que la troupe a donné 2 représentations à COURDEMANCHE et RUILLE S/LOIR. C'est assurément le début de la notoriété !!!
- Le 18 mai, 203 personnes ont dégusté l'incontournable « cochon grillé » et ont pu s'adonner après le repas à la belote et à la pétanque. Très belle journée de convivialité.
- les samedi et dimanche 1er et 2 juillet : 2 jours au château de Versailles avec les grandes eaux musicales nocturnes.

Une nouvelle activité est née : le bowling. Plusieurs d'entre vous y participe et y trouve un réel plaisir. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos représentants qui vous donneront les modalités d'inscriptions.

Pour le deuxième semestre, nous vous attendons nombreux pour :

- ➤ le concours de boules le jeudi 8 juin
- ➤ le vendredi 18 août découverte du Canton de Parigné l'Evêque (Visite et repas)
- ➤ le rallye cantonal le mardi 22 août (départ de Jupilles- Arrivée à Verneil le Chétif), suivi du repas champêtre (ouvert à tous les Adhérents même ceux qui ne participent pas au rallve)
- ➤ le mercredi 20 septembre concours de
- ➤ le vendredi 29 septembre Jeu « questions pour un après-midi » à Coulongé
- > du 6 octobre au 17 octobre : Exposition gratuite "Racontez nous l'histoire de votre Canton" à l'ancienne gare de Mayet
- > thé dansant le mercredi 18 octobre (suivi d'un diner pour ceux qui le souhaitent)
- > le repas et la traditionnelle bûche de Noël le 13 décembre

Rappel des sorties à venir 2017

- du lundi 23 au jeudi 26 octobre : Découverte de l'YONNE - Château médiéval en construction à GUEDELON - Château de ST FARGEAU - Vendanges en Bourgogne
- le lundi 13 novembre : Spectacle DAUMIN sur L'AMERIQUE LATINE (Repas à Luché Pringé et spectacle (Salle Copélia La Flèche))

2018 (en cours d'élaboration)

- en Janvier 2018 : la flambée de l'Epau
- en Mars 2018: holidays on Ice
- en Avril 2018 : Orléans et sa région
- 1er quinzaine de Juin 2018 : Voyages de 8 jours au TYROL ou BALEARES (en attente de réponse des autocaristes)
- Voyage Fédération Nationale en AFRIQUE DU SUD.

D'autres sorties sont en cours d'études pour le second semestre 2018.

Des permanences sont tenues régulièrement afin de vous permettre de vous inscrire à toutes ces activités et sorties. Un conseil : N'attendez pas le dernier moment pour vous

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes

Club de gravure sur verre

Le club de gravure sur verre va cesser ses cours fin juin 2017 et ne sait pas s'ils pourront reprendre en septembre. En effet, sans local il devient difficile de les organiser.

Chaque 1er dimanche du mois (d'avril à octobre), le club fait une exposition de gravures sur le marché de Vouvray-sur-Loir. Il en fera également tout au long de l'été:

- Dimanche 25 juin à Bourg-le-Roi.
- Dimanche 20 août à St-Léonard-des-Bois.
- Dimanche 27 août au meeting voitures à Aubigné-Racan.
- · Tous les mercredis sur le marché de La Flèche
- Et 1 samedi sur 2 en alternance à Châteaudu-Loir et Aubigné-Racan.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements: Tél. 02.43.46.86.94 Mail: schultz.michel@sfr.fr





Le Jardinier Sarthois



Dans le premier trimestre 2017 et suite à notre assemblée générale du 21 Janvier à Aubigné-Racan, notre association continue à se stabiliser avec un nombre de 117 adhérents y compris l'abonnement au journal du jardinier Sarthois.

Suite à cette assemblée, un nouveau bureau a été formé :

• Président : Mr SURUT Jean Pierre • Vice-Président : Mr HOUDBERT Gérard:

· Vice-Président : Mr PEAN Claude

· Secrétaire : Mr PEAN Claude

Secrétaire Adjoint : Mr SZYMANECK Gérard

• Trésorière : Mme HOUDBERT Nicole

• Trésorière Adjointe : Mme SURUT Monique

• Membres : Mesdames CARTEREAU Marie Claude - CRAFFE Iréna, Messieurs GOULLENCOURT Marcel – FROGER Hubert

Nous avons réalisé notre loto le 5 mars à Vaas et ce fut un succès, nous vous donnons rendez-vous pour le prochain soit le 5 novembre à Aubigné Racan.

Actuellement, nous avons repris sur la commune d'Aubigné-Racan les cours de jardinage avec 10 enfants du primaire au titre de la convention » Temps d'Activités Périscolaires » depuis le 2 Mai pour se terminer le 4 juillet. Nous sommes mobilisés tous les mardis de 16h à 17h30.

Les enfants ont effectué des semis de radis, des plantations de pomme de terre, de salades... avec plaisir et motivation. Ils ont participé également à des ateliers de théorie (Biodiversité, Les cycles de la lune, Les outils de jardinage...) et en se faisant expliquer la pratique de la culture raisonnée afin de limiter les pesticides. Nous leurs souhaitons de bonnes récoltes !!!

Nous tiendrons un stand à Vaas le dimanche 22 octobre pour la fête de la pomme. Le loto à Aubigné-Racan le dimanche 5 novembre à partir de 14 heures.

Vous souhaitant de bonnes vacances à tous.

Le bureau



Certaines associations n'ont pas fait d'articles dans ce bulletin. **Vous pouvez les retrouver** sur le site internet aubigne-racan.com

MCVDL: Moto-club de la vallée du Loir

L'été est venu nous chatouiller en ce mois de Mai avec des températures qui nous font déjà penser à la période estivale, en espérant qu'elles seront au diapason le moment venu. Le motard est comme la nature, dès les premiers beaux jours du printemps, on le voit fleurir sur les routes et au moto-club de la vallée du Loir, pas d'exception.

Comme les autres années, le week-end des 24h du Mans a donné le signal des sorties pour les membres du club. Le grand prix de France avec cette année un français, Johann ZARKO, double champion du monde moto 2, en catégorie Moto GP (pour les connaisseurs, la catégorie Reine), puis enfin le Week-end de l'ascension et là on parle plus tourisme : destination l'Alsace et Colmar comme camp de base.







Notre spécialiste des virées touristiques, Michel, nous avait concocté un périple sympa dans cette belle région de l'est de la France, célèbre pour ses cigognes, ses maisons à colombage colorées, sa gastronomie, son munster et... bien sûr son vignoble.

Au programme : visite de villages typiques au nom parfois imprononçable, un détour par la cité de l'automobile de Mulhouse (un musée taille XXL, sans doute le plus grand et le plus « riche » en véhicules d'exception).

Une fois de plus, l'équipée de 21 motards s'est régalée dans tous les sens du terme. La météo étant aussi au rendez-vous avec des températures peu compatibles, plus de 35°, avec le port du casque, des gants voire des bottes (sécurité oblige). Que de bons souvenirs!!!

Et maintenant la route des vacances se profile pour de nouvelles sorties...

La suite des aventures du MCVDL dans le prochain numéro!







Club voitures Tuning d'Aubigné-Racan

Nous avons organisé le 26 mars dernier une assemblée générale afin d'élire le bureau. Ce dernier n'a pas changé et 2 nouveaux adhérents ont rejoint le club.

Pour rappel, le samedi 26 août :

- A 14h, élection de Miss Tuning. Elle est ouverte à toutes les jeunes femmes de +17 ans et se tiendra à la salle polyvalente



d'Aubigné-Racan. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 août (plus de renseignements au 02.43.46.86.94)

- A partir de 19h30, les voitures seront là pour un show néon.
- Vers 20h30, les miss arriveront pour choisir les 3 plus belles voitures illuminées.
- Il sera possible de se restaurer sur place.
- Le lendemain, nos miss seront encore là



pour désigner avec l'aide du président et 2 autres membres les plus belles voitures décorées.



COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 20 DÉCEMBRE 2017 À 20H (extrait)

L'AN DEUX MIL SEIZE le VINGT DÉCEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : P. LEGUET, Maire ;

A. BAILLY, B. RENAUD, F. TYLKOWSKI, R. ANNE et J. VENTROUX, Adjoints,

J. HUBERT, C. LOVAT, L. ROCHETEAU, M. ROINEAU, B. LEDUC, Y. LEHOUX, B. MARAIS et N.

MOURIER, Conseillers municipaux

Absents excusés :

A. MARTINEAU donne procuration à Y. LEHOUX

C. PICOULEAU donne procuration à P. LEGUET

C. FORÊT donne procuration à R. ANNE

P. LEROY donne procuration à F. TYLKOWSKI

P. MARIE Philippe donne procuration à A. BAILLY

Secrétaire de Séance : Y. LEHOUX

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2016.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNE ET LOIR — SPANC

Monsieur le Maire explique que l'arrêté de fusion des communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain :

- reprendra les compétences obligatoires telles que libellées à l'article L. 5214-16 du CGCT.
- reprendra les compétences optionnelles et facultatives détenues par les anciens EPCI: les compétences dont la rédaction correspond manifestement à celle des compétences optionnelles listées au II de l'article L. 5214-16 du CGCT seront donc classées en compétences optionnelles, les compétences des EPCI fusionnés qui ne s'apparentent ni à des compétences obligatoires, ni à des compétences optionnelles, seront classées en tant que compétences facultatives

S'agissant de la compétence SPANC : si antérieurement à la loi NOTRE, le législateur permettait à une communauté de communes d'exercer "tout ou partie" de la compétence "assainissement", il n'évoque plus désormais qu'une compétence globale, non divisible. Il résulte de ces modifications que les communautés de communes qui n'exercent qu'une partie de la compétence "assainissement" ne peuvent plus la comptabiliser parmi les compétences optionnelles. L'article 68 de la loi Notre prévoit des mesures transitoires permettant aux communautés de communes existant à la date de sa publication de se mettre en conformité avec ces nouvelles dispositions avant le 1er janvier 2018.

Ainsi, jusqu'à cette date, les communautés de communes existantes à la date de publication de la loi et n'exerçant qu'une partie de la compétence "assainissement" peuvent continuer à la comptabiliser comme l'une des compétences optionnelles qu'elles exercent. En revanche, les communautés de communes issues d'une fusion intervenue après la publication de la loi Notre doivent, dès leur création, exercer la totalité de la compétence "assainissement" si elles souhaitent la comptabiliser comme l'une de leurs compétences optionnelles.

Dans ces conditions, pour permettre au nouvel EPCI de continuer à n'assurer qu'une partie de la compétence assainissement (SPANC) sur le territoire de la CC Aune et Loir, la communauté de communes doit engager une modification de ses statuts afin de transférer cette compétence classée en compétence optionnelle en compétence facultative.

Aussi par délibération en date du 23 novembre 2016, la communauté de communes Aune et Loir a approuvé la modification de ses statuts comme suit :

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Cette compétence optionnelle aux statuts de la communauté de communes Aune et Loir doit être inscrite en compétence FACULTATIVE.

Après vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Aune et Loir en inscrivant la compétence optionnelle SPANC en compétence facultative.

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE — PROGRAMME 2017 A 2020 — PROJET DE CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LES COMMUNES ISSUES DE LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES AUNE ET LOIR, BASSIN LUDOIS ET CANTON DE PONTVALLAIN

Chaque année, les communes engagent des travaux d'entretien pour assurer la pérennité du patrimoine communal routier.

Par souci de simplification des procédures, et conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, il est envisagé la constitution d'un groupement de commandes, composé des communes issues de la fusion des communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain, permettant la coordination et le regroupement des prestations et travaux demandés par les personnes publiques concernées par la réalisation des opérations.

Les travaux comprennent : du rechargement, du reprofilage, des travaux d'enduits, des fossés et des trottoirs.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

Après délibération et vote, 18 pour et 1 abstention (N. MOURIER),

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale programme 2017 à 2020,
- Approuve le projet de convention constituant le groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale,
- Autorise le Maire à signer la convention pour le groupement de commandes avec les maires des communes issues de la fusion des communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain,
- Désigne la commune de Mansigné représenté par M. BOUSSARD François, Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes,
- Elit parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de la commune d'Aubigné-Racan P. LEGUET titulaire, et R. ANNE suppléant comme membres de la commission d'appel d'offres du groupement,
- Décide de fixer le montant minimum des travaux à réaliser chaque année à 40 000 € (indication du montant en € TTC)

NOUVEL EPCI

Le conseil municipal prend connaissance des propositions du COPIL regroupant tous les maires des communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain réuni en octobre dernier.

Le nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain au 1er janvier 2017 prendra le nom de communauté de communes SUD SARTHE.

Le siège sera installé 5 rue des Écoles à Aubigné-Racan.

Par délibération en date du 8 novembre 2016, le conseil communautaire Aune et Loir a entériné ces propositions.

Après vote, 18 pour et 1 abstention (N. MOURIER), le conseil municipal approuve ces propositions.

GOUVERNANCE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DESIGNATION DES NOUVEAUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la fusion des 3 intercommunalités (communauté de communes du Canton de Pontvallain, du Bassin Ludois et Aune et Loir) au 1er janvier 2017, une nouvelle gouvernance doit être mise en place.

L'application de la loi NOTRe, vu la décision du Comité de pilotage regroupant les 3 communautés de communes (maires & vices- présidents) de valider la représentation de droit des communes membres et de refuser un accord local, implique que 45 membres siègeront au conseil communautaire de la Communauté de Communes Sud Sarthe, dont 3 représentants pour la commune d'Aubigné-Racan.

Compte tenu de l'article L.5211-6.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de désigner les 3 élus qui siègeront à partir du 1er janvier 2017.

lls sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction, ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes

Seuls les conseillers sortants peuvent être candidats, il n'y a pas obligation de parité dans la présentation des listes et celles-ci peuvent être incomplètes.

Deux listes sont présentées :

1- Philippe LEGUET 2- Yves LEHOUX Régis ANNE Frédérique TYLKOWSKI

Après dépouillement du vote à bulletin secret, les résultats sont :

- 13 voix pour la liste 1,
- 5 voix pour la liste 2,
- 0 vote « Nul »,
- 1 vote « Blanc ».

Par décision du conseil municipal, les nouveaux délégués communautaires représentant Aubigné-Racan sont donc P. LEGUET, R. ANNE et F. TYLKOWSKI.

Le Maire précise la future organisation envisagée :

- 23 communes,
- Environ 29 500 habitants.
- 45 déléqués communautaires contre 84 avant.
- 3 pôles (Cérans Foulletourte, Aubigné-Racan et Le Lude)
- 7 commissions
 - Enfance Jeunesse Ados
 - Environnement Aménagement du territoire
 - Administration Générale et Technique
 - Sport Culture
 - Petite Enfance
 - Social Famille Emploi
 - Tourisme Économie

INFORMATION SUR L'INSTAURATION DU RÉGIME DE FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE PAR LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES**

Dans le cadre de la démarche de fusion des communautés de communes d'Aune et Loir, du Bassin Ludois et du Canton de Pontvallain, une étude confiée au Cabinet Ecofinance a été menée sur l'étude des impacts financiers et fiscaux du rapprochement intercommunal.

Afin de poursuivre l'action publique intercommunale et garantir, dans la mesure du possible la réalisation des transferts de compétences établis par les dispositions de la Loi NOTRe, les représentants des collectivités ont retenu l'instauration du régime fiscal de la fiscalité professionnelle unique et la mise en place d'un pacte financier et fiscal.

Dans l'intérêt de préparer au mieux les échéances à venir liées aux transferts de compétences vers la structure unique et ceux dictés par la Loi NOTRe, le passage à la FPU permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Une spécialisation fiscale : la communauté de communes, qui devra poursuivre en 2017 la réflexion engagée pour assurer pleinement sa compétence en matière de développement économique, se substituera à ses communes membres pour percevoir l'intégralité du produit de l'impôt économique local.

Le périmètre des ressources fiscales des communes membres se retrouvera par conséquent limité aux trois impôts ménages qui paraissent plus adaptés au financement des services à la population.

La future communauté de communes versera ainsi chaque année à ses communes une attribution de compensation à hauteur de la perte du produit de la fiscalité économique perçu l'année (n-1) précédant le passage à la FPU, minorée le cas échéant de l'évaluation des charges transférées dans le cadre de transfert(s) de compétence(s).

- La suppression de la concurrence entre les communes : la communauté de communes qui percevra l'intégralité du produit fiscal professionnel et qui sera à l'origine de l'institution d'un taux unique sur son territoire supprimera les phénomènes de concurrence entre les

La mise en place d'un espace de solidarité entre les communes. La FPU impliquera effectivement la création d'un espace de solidarité entre les communes qui se traduira non seulement par la mutualisation des richesses mais également par la mutualisation des

L'aboutissement de cette démarche devra intervenir rapidement afin de permettre ainsi une complète cohérence dans la politique et les moyens d'exercer les compétences intercommunales notamment le développement économique.

L'instauration du régime de la fiscalité professionnelle unique a donc été votée par le conseil communautaire Aune et Loir en date du 6 décembre 2016.

Le taux de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sera donc le même sur tout le territoire de la communauté de communes Sud Sarthe, soit 21.62%.

PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2017

Après réunions et propositions de toutes les commissions, les principales prévisions budgétaires pour l'année 2017 sont :

- Enfouissements rue du 8 Mai, rue Neuve et rue de la Maison Neuve.....205 000.00 €

• EDF (70 000.00 €) Téléphone (55 000.00 €)

• Éclairage public (80 000.00 €)	
- Rénovation des terrains de tennis	47 000.00 €
- Acquisition immeuble "chez Pedro"	75 000.00 €
- Aménagement de l'espace vert au lotissement "Les Tanneries".	5 000.00€
- Toilettes publiques	56 500.00 €
- Peinture de 2 salles de classe	6 000.00€
- Travaux chaufferie école et mairie	30 000.00€
- Remplacement chauffage église	12 000.00 €
- Travaux Ad'ap sur bâtiments communaux	30 000.00€
- Travaux divers (climatiseur à La Poste, divers)	5 000.00€
- Réfection du clocheton de la mairie	5 000.00€
- Alarme intrusion	4 000.00 €
- Installation d'un préau dans la cour des petits	10 000.00€
- Aménagement accessibilité bar et pharmacie	40 000.00€
- Aménagement du rond-point "Les Perriches"	80 000.00€
- Création d'un ralentisseur rue Racan et rue du Docteur Renaud .	
- Pose de dalles autobloquantes dans les allées du cimetière	15 000 00 €

- Signalétique sur complexe sportif couvert	1 300.00 €
- Busage et sécurisation du chemin de randonnée route de Vaas	25 000.00 €
- Barrières voirie	10 000.00 €
- Installation de jardinières place de la Gaieté	1 200.00 €
- Panneaux signalétiques de rues et numéros de maison	2 500.00 €
- Vidéosurveillance (étude)	15 000.00 €
- Illuminations de Noël	5 000.00 €
- Gyrobroyeur	5 000.00 €
- Bancs pour espace vert au lotissement "Les Tanneries"	
- Sonorisation du bourg	10 000.00 €
- Véhicule de fonction pour la commune	10 000.00 €
- Achat camion benne	35 000.00 €
- Fauteuils pour bibliothèque	400.00€
- Stores solaires école	10 000.00 €
- Casiers de lavage et chariots à assiettes pour salle des fêtes	2 000.00 €
- Aménagement d'un terrain multisports	56 000.00 €
- Aménagement pour salle de boxe et vestiaires	
- Restaurant scolaire	958 000.00 €

M. LEGUET précise que des travaux prévus en 2016 n'ayant pas été facturés avant la fin de l'année seront reportés sur le budget 2017 :

- Étude hydraulique rue des Chaussées	916 00 £
, .	
- Enfouissement rue Racan et rue du Professeur Arnould	24 370.00 €
- Aménagement sanitaires au cimetière	1 796.64 €
- Travaux divers sur bâtiments communaux (Ad'AP)	32 841.89 €
- Pose d'une porte coupe-feu au local technique	1 978.94€
- Pose de dalles autobloquantes à l'entrée du cimetière	3 852.35 €
- Panneaux de signalisation et marquage au sol	22 232.10 €
- Réseau téléphone "La Fagaudière"	5 019.94€
- Réseau téléphone rue Racan et rue du Professeur Arnould	13 037.93 €
- Éclairage public rue Racan et rue du Professeur Arnould	42 066.00 €
- Mobilier pour église	3 132.00 €
- Remplacement moteurs et tintements des cloches de l'église	3 868.32 €
- Vestiaires du foot	246 985.70 €
- Restaurant scolaire	59 937.24€
- Dossier "Loi sur l'eau"	5 160.00 €
- Aménagement rue du 11 novembre	
-	

Concernant le cabinet dentaire, le Maire précise qu'il a reçu un appel du dentiste afin que la commune mette un logement à la disposition de son remplaçant, gratuitement. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

OUVERTURE DE CRÉDITS 2017

Le conseil municipal autorise le Maire jusqu'au vote du Budget Primitif 2017 à mandater les dépenses d'investissements sur les budgets de la commune et assainissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016.

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNE ET LOIR

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du procès-verbal des réunions du conseil communautaire de la Communauté de Communes Aune et Loir du 8 novembre 2016 et du 23 novembre 2016.

DIVERS

- Le Maire a reçu le Directeur Départemental du Crédit Agricole ; le bâtiment est mis en vente avec une clause de maintien du distributeur avec un aménagement pris en charge par le Crédit Agricole.
- Information sur le courrier du Député qui ne pourra apporter son soutien financier au projet du City Parc, le montant de sa réserve parlementaire 2017 ayant déjà été répartie.
- Information sur la modification du circuit et du jour de collecte des ordures ménagères.
- Information sur l'augmentation des tarifs de l'eau potable à compter du 1er janvier 2017.
- J. VENTROUX informe que l'entreprise « Pépinières Boulay » a été retenue pour la plantation de diverses essences en remplacement des peupliers abattus.

TARIFS COMMUNAUX 2017

A compter du 1er janvier 2017, les tarifs seront les suivants :

ASSAINISSEMENT

- Prix du branchement	1 200.00 €
- Abonnement	68.00€
- Prix du m ³	0.86 € ± taxe

B. LEDUC quitte la séance du conseil municipal.

GARDIENNAGE ÉGLISE135 €

<u>CIMETIÈRF</u>

CHVETTERE	
- concession 30 ans de 2 m2	125.00€
- concession 50 ans de 2 m2	200.00€
- columbarium – case externe – 15 ans	410.00€
- plaque du jardin du souvenir sans gravure	34.00€

PHOTOCOPIE

- 0,30 € la photocopie et 0,20 € au-delà de 10 exemplaires
- Gratuit pour les associations avec fourniture du papier
- Gratuit pour les demandeurs d'emploi sur justificatif
- Gratuit pour les handicapés sur justificatif

DROIT DE PLACE MARCHÉ

- DP mois (habituel)	Gratuit
- DP jour de moins de 5 m (occasionnel)	Gratuit
- DP jour de plus de 5 m	30.00€

RESTAURATION SCOLAIRE

A compter du 1er août 2017, le prix d'un repas s'élèvera à : 2.75 € (3.50 € le repas occasionnel)

Tarif pour le personnel communal et intercommunal : 4.50 €.

BIBLIOTHÈQUE

Adhésion	
Résidants de la commune ou CDC	4.00 €
Scolaires et étudiants résidants de la Commune ou CDC	Gratuit
Adultes résidants hors de la CDC	8.00€
Scolaires et étudiants résidants hors de la CDC	4.00€
Pénalités de retard	
Par document et semaine de retard	0.20 €
Perte	
Renouvellement carte de lecteur	1.00 €
Consultation Internet	
Le quart d'heure (gratuit pour les jeunes de – 16 ans)	Gratuit
Impression d'une feuille	0.35 €

LOCATION DES SALLES

- Salles de réunion

Salle de réunion - place des AFN	60.00€
Salle de réunion - Bibliothèque - rue de la Gare	60.00€
Salle découverte pour 1 salle	60.00€
Salle découverte pour l'ensemble	100.00€
Salle des Tanneries	100.00€
Caution des salles de réunion	400.00€

- Salle polyvalente

	PERSONNES PRIVÉES				ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES					
LOCATION SALLE POLYVALENTE					SALLE AVEC CUISINE		SALLE SANS CUISINE			
d'Aubigné-Racan Capacité : MAXI 399 pers.	Repas d (Salle + Cuis	Mariage Repas de famille Salle + Culsine + Hall + Bar) Vin d'honneur (Hall d'entrée + Bar) ex: dîner dansant, dîner spectacle ex: dîner dansant, dîner spectacle ex: bal, loto, concours cartes, spectacle, thea gala, thé dansant, anima sportive, assemblée générale, galette, vir d'honneur		(Hall d'entrée + Bar)	tacle, théatre, ant, animation assemblée galette, vin					
Location	Aubigné	Ext.	Aubigné	Ext.	Aubigné	Ext.	Aubigné	Ext.	Aubigné	Ext.
1 JOUR	230 €	460 €	60 €	120 €	150 €	300 €	110 €	220 €	60 €	120 €
Forfait WEEK-END	400 €	800 €			200 €	400 €	150 €	230 €		
Forfait vaisselle par personne	0,50 €	0,50 €	0,10 €	0,10 €	0,50 €	0,50 €			0,10 €	0,10 €
Forfait sono		55,00 €			55,00 €					
Arrhes de réservation		50 % du montant de la location								
Caution à la location	800,00 €			800,00 €						
Pénalités / Forfait nettoyage + Tri des poubelles non ou mal effectué		Temps passé par les agents communaux payé à 35 € / heure								

Casse ou Vol			
Assiette (l'unité)	4 €		
Fourchette, cuillère, couteau (l'unité)	2€		
Verre (l'unité)	2€		
Tasse (l'unité)	2€		
Plat, saladier, saucier (l'unité)	10 €		

Tables et Chaises (autres que celles de la salle polyvalente)		
Table (l'unité)	2€	
Chaise (l'unité)	0,30 €	

Uniquement pour des événements organisés à Aubigné Gratuit pour les associations aubignanaises

Le conseil municipal, après vote, 16 pour et 2 abstentions (C. LOVAT et N. MOURIER), approuve les tarifs communaux 2017.

La séance est levée à 22 h 20.

Le Maire: P. LEGUET

Le secrétaire de séance : Y. LEHOUX

JEUDI 16 FÉVRIER 2017 à 20H (extrait)

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT le SEIZE FÉVRIER à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : P. LEGUET, Maire ;

A. BAILLY, B. RENAUD, R. ANNE et J. VENTROUX, Adjoints,

J. HUBERT, C. LOVAT, L. ROCHETEAU, M. ROINEAU Manon, C. FORÊT, B. LEDUC, Y. LEHOUX, P.

LEROY, B. MARAIS, P. MARIE et N. MOURIER, Conseillers municipaux

Absents excusés:

A. MARTINEAU donne procuration à Y. LEHOUX F. TYLKOWSKI donne procuration à A. BAILLY

<u>Absente</u> : C. PICOULEAU Secrétaire de Séance : C. LOVAT

Membres en exercice : 19 présents : 16 votants : 18

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016.

Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Adhésion à un groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale — Programme 2017 à 2018 — projet de convention constitutive du groupement de commandes entre les communes du canton du Lude

Accord du conseil municipal.

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2017 A 2018 – PROJET DE CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE

COMMANDES ENTRE LES COMMUNES DU CANTON DU LUDE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de dernière minute de M. BOUSSARD François, coordonnateur du groupement de commandes :

- « Après transmission de la convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale programme 2017 à 2020 au contrôle de légalité, celle-ci a fait l'objet d'un contrôle. Les observations sont les suivantes :
- le mode de passation du marché ne peut pas être passé en procédure adaptée : le marché étant un accord-cadre à bons de commande, il convient d'indiquer un montant minimum HT et un montant maximum HT de travaux. Sans l'indication du montant maximum il s'agit d'une procédure formalisée.
- le seuil des travaux en procédure adaptée est fixé à 5 225 000 € HT. Pour respecter ce seuil, il convient de modifier la durée de la convention.
- la commission d'appel d'offres dans le cadre d'un groupement de commande dont le marché est passé en procédure adaptée est une commission ad hoc.

Afin d'être en conformité avec le contrôle de légalité, il convient que chaque collectivité délibère de nouveau avant le 28 février. »

Nouvelle délibération :

Chaque année, les communes engagent des travaux d'entretien pour assurer la pérennité du patrimoine communal routier.

Par souci de simplification des procédures, et conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, il est envisagé la constitution d'un groupement de commandes, composé des 23 communes du canton du Lude, permettant la coordination et le regroupement des prestations et travaux demandés par les personnes publiques concernées par la réalisation des opérations.

Les travaux comprennent : du rechargement, du reprofilage, des travaux d'enduits, des fossés et des trottoirs.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

Après délibération et vote, 18 pour et 1 abstention,

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale – programme 2017 à 2018,
- Approuve le projet de convention constituant le groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale,
- Autorise le Maire à signer la convention pour le groupement de commandes avec les maires des communes du canton du Lude,
- Désigne la commune de Mansigné représenté par M. BOUSSARD François, Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes,
- Elit parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de la commune d'Aubigné-Racan P. LEGUET titulaire, et R. ANNE suppléant comme membres de la commission ad hoc du groupement,
- Décide de fixer le montant minimum des travaux à réaliser chaque année à 40 000 € HT minimum (soit un montant TTC de 48 000 €) et 120 000 € HT maximum (soit un montant TTC de 144 000 €).

Cette délibération annule et remplace la délibération en date du 20 décembre 2016 prise précédemment dans le cadre du programme 2017 à 2020.

CIRCULATION REGLEMENTEE RUE DU 11 NOVEMBRE

Les travaux de voirie de la rue du 11 novembre sont terminés. Pour faire suite aux aménagements réalisés, la circulation doit être règlementée en deux parties de zone 30. Article R110-2 du Code de la Route : zone affectée à la circulation de tous les usagers dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à prendre un arrêté règlementant la circulation de la rue du 11 novembre en « zone 30 », sur deux tronçons.

20 H 05 : Arrivée de Madame PICOULEAU Christelle

CONVENTIONS ENTRE LE PAYS VALLEE DU LOIR ET ENEDIS

Le Pays Vallée du Loir et ENEDIS souhaitent travailler ensemble dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

ENEDIS a l'obligation, dans le cadre de l'élaboration des Plans Climat, de proposer un certain nombre de données dites « sensibles » aux territoires qui en font la demande.

Le Pays Vallée du Loir souhaite obtenir deux types de données :

- Données liées aux consommations d'énergie,
- Données liées à la précarité énergétique.

La mise à disposition de ces données est gratuite mais conditionnée à la signature d'une convention entre le Pays et ENEDIS, ainsi qu'à l'obligation des communes de donner leur accord au Pays de disposer des données communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Pays Vallée du Loir dans le seul but :

- d'élaborer, suivre ou réviser le Plan-Climat (Plan Climat Energie Territorial-Plan Climat Air Energie Territorial),
- ou pour toutes autres actions en lien avec la politique énergie-climat,
- à signer les conventions de partenariat suivantes avec ENEDIS :
- Convention de données énergétiques,
- Convention de données précarité énergétique PRECARITER.

L'ensemble des données sera remis au Pays Vallée du Loir par la société ENEDIS. Ces données seront ensuite transmises aux communes.

SUBVENTION 2017 EXCEPTIONNELLE – ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph organise une classe artistique du 6 au 10 mars 2017. Le coût total du voyage s'élève à 282 € par élève.

Lors de sa séance du 31 janvier à laquelle sont étudiées les demandes de subvention, la

commission Finances a proposé une aide de 30 € par élève aubignanais, soit 21 élèves.

Dans l'attente du vote du budget le 30 mars, le conseil municipal est d'ores et déjà sollicité afin de pouvoir apporter une réponse à l'école avant le voyage.

Le Maire rappelle que 80 € par élève sont versés aux enfants de l'école publique pour la classe découverte annuelle.

Le Maire précise également que tous les frais de fonctionnement de l'école publique sont pris en charge par la commune et qu'une aide financière de 563 € par élève est allouée chaque année à l'école Saint-Joseph.

Après délibération et vote, 2 contre (B. LEDUC et N. MOURIER qui proposaient la même somme que pour l'école publique soit 80 € par élève), 3 abstentions (Y. LEHOUX et L. ROCHETEAU) et 14 pour, le conseil municipal, décide le versement d'une subvention exceptionnelle à l'école Saint-Joseph d'un montant de 30 € par élève aubignanais participant au voyage.

La somme sera inscrite au budget 2017 au 6574.

Le conseil municipal autorise le Maire, ou son représentant, à verser cette subvention.

SUBVENTION 2017 EXCEPTIONNELLE – ÉCOLE PUBLIQUE

Les enseignants de l'école publique ont installé dans la classe « fermée » une ancienne structure de motricité qui était dans le grenier depuis de nombreuses années. Néanmoins, pour pouvoir exploiter cette structure, des achats sont nécessaires afin de respecter toutes les consignes de sécurité. Ces achats s'élèvent à environ 2 200 €. L'Association des Parents d'Élèves aide à hauteur de 500 €.

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal, décide le versement d'une subvention exceptionnelle à l'école publique d'un montant de 600€.

La somme sera inscrite au budget 2017 au 6574.

Le conseil municipal autorise le Maire, ou son représentant, à verser cette subvention.

VENTE PARCELLES AI 42 ET AI 43

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Damien LUCAS qui souhaite acquérir les parcelles AI 42 et AI 43 d'une superficie de 15 824 m².

Il propose d'acheter 1 800 € l'hectare, soit un total de 2 850 € environ.

Il s'agit de l'ancien terrain de football, parcelle enclavée qui n'a aucun intérêt pour la commune.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la vente des parcelles AI 42 et AI 43 à Monsieur Damien LUCAS, et accepte sa proposition à 1 800 € l'hectare.

L'acquéreur prend à sa charge les frais de notaire.

Le conseil municipal, autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes afférents à la vente des parcelles Al 42 et Al 43 d'une superficie totale de 15 814 m².

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS A LA COMMISSION DES IMPÔTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE

La communauté de communes Sud Sarthe sollicite le conseil municipal afin de nommer deux représentants à la commission intercommunale des impôts. Ces délégués ne doivent pas avoir de mandat électoral.

La proposition des deux membres pour intégrer la commission intercommunale des impôts directs doit faire l'objet d'une délibération et sera donc remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

INFORMATION SUR LES TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

Dans le cadre de la mise en accessibilité de l'espace public déjà initiée en 2016, la commune va procéder à la matérialisation provisoire des futurs aménagements envisagés, place de l'Eglise, au niveau de la pharmacie et du bar-tabac, (agrandissement des trottoirs, rampe, terrasse).

A cet effet, une partie de la rue du 11 novembre sera en sens unique (du bar-tabac jusqu'au Crédit Agricole) et place de l'Eglise, le stationnement sera interdit en face de la pharmacie et du bar-tabac et les voies de circulation seront réduites afin de limiter la vitesse.

Néanmoins, s'agissant d'une route départementale, un dossier précis doit être constitué et transmis aux services compétents du Département pour avis.

Le conseil municipal sera informé au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT A LA PISCINE DU LUDE

Rappel : Dans le cadre de la Loi « NOTRe », la compétence des transports scolaires est transférée des départements vers les régions au 1er septembre 2017.

Le conseil départemental n'accordera donc plus la subvention de 50 % des frais de transport des élèves vers la piscine du Lude.

La ville du Lude souhaite savoir si les écoles d'Aubigné continueront à fréquenter la piscine, sachant que le transport sera entièrement à la charge de la commune.

Le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant à la continuité de la prise en charge par la commune et la fréquence des séances.

Le Maire précise que le coût de transport s'élève à environ 2 700 €.

Le conseil municipal souhaite que les enfants continuent d'aller à la piscine avec la même fréquence sans incidence financière, ni pour les parents, ni pour l'école. La commune prendra donc à sa charge l'intégralité des frais de transport.

PERMANENCES AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 23 AVRIL ET DU 7 MAI 2017

Le Maire précise que les bureaux de vote fermeront à 19 heures aux élections présidentielles.

ORGANISATION DU BANQUET DES TÊTES BLANCHES

A. BAILLY, responsable de la commission Fêtes et cérémonies, rappelle que le banquet des Têtes Blanches aura lieu le dimanche 5 mars 2017.

La commission se réunira le mardi 21 février 2017 pour arrêter le choix du menu et faire le point sur l'organisation.

Mme BAILLY fait le point sur les conseillers présents au repas.

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes Sud Sarthe du 12 janvier 2017.

Un ensemble de documents (organigramme, numéros de téléphone utiles...) est remis à chaque conseiller.

Le Maire tient à revenir sur l'article paru dans « Le Petit Courrier ». Il précise qu'il a pris la décision de ne plus mettre à la disposition de la communauté de communes Sud Sarthe les locaux communaux afin d'exprimer son profond regret quant à l'éviction de la commune lors des élections du 12 janvier. Cela n'a aucune incidence sur le fonctionnement des activités qui ont lieu comme d'habitude pendant les vacances d'hiver sur le territoire.

Il informe avoir rencontré M. BOUSSARD François, Président de la communauté de communes Sud Sarthe.

Le Maire précise que les locaux communaux seront de nouveau à la disposition de la communauté de communes à partir des prochaines vacances d'avril.

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire: P. LEGUET

La secrétaire de séance : C. LOVAT

JEUDI 30 MARS 2017 à 20H (extrait)

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT le TRENTE MARS à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : P. LEGUET, Maire ;

A. BAILLY, B. RENAUD, F. TYLKOWSKI, R. ANNE et J. VENTROUX, Adjoints,

J. HUBERT, C. PICOULEAU, L. ROCHETEAU, M. ROINEAU, B. LEDUC, Y. LEHOUX, P. LEROY, B.

MARAIS, P. MARIE et N. MOURIER, Conseillers municipaux

Absents excusés:

C. LOVAT Cindy donne procuration à J. VENTROUX

A. MARTINEAU Anita donne procuration à Y. LEHOUX

C. FORÊT donne procuration à R. ANNE Secrétaire de Séance : N. MOURIER

Membres en exercice : 19 présents : 16

votants : 19

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 février 2017.

N. MOURIER s'est abstenu de signer le PV car la délibération sur le groupement de commandes de la voirie n'était pas prévue à l'ordre du jour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire sort de la salle.

Budget principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur ANNE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur LEGUET, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

	Investig	sement	Fonction	nnement	Ense	emble
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL					
Résultats reportés	284 360,68			4 140 335,13	284 360,68	4 140 335,13
Opérations de l'exercice	378 010,54	553 408,42	1 240 594,19	2 060 072,66	1 618 604,73	2 613 481,08
TOTAUX	662 371,22	553 408,42	1 240 594,19	6 200 407,79	1 902 965,41	6 753 816,21
Résultats de clôture	108 962,80			4 959 813,60		4 850 850,80
Restes à réaliser	487 004,65	440 989,00	-	-	46 015,65	
TOTAUX	595 967,45	440 989,00	-	4 959 813,60	46 015,65	4 850 850,80
RESULTATS Définitifs	154 978,45	-	0	4 959 813,60	-	4 804 835,15

^{2°} Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

Budget Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur ANNE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur LEGUET, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		230 129,74		63 586,26	-	293 716,00
Opérations de l'exercice	70 713,05	89 182,46	123 963,45	136 325,78	194 676,50	225 508,24
TOTAUX	70 713,05	319 312,20	123 963,45	199 912,04	194 676,50	519 224,24
Résultats de clôture		248 599,15		75 948,59		324 547,74
Restes à réaliser	60 379,57	36 388,80	-	-	60 379,57	36 388,80
TOTAUX	60 379,57	284 987,95	-	75 948,59	60 379,57	360 936,54
RESULTATS Définitifs		224 608,38		75 948,59		300 556,97

^{2°} Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Retour de Monsieur le Maire.

 $^{3^{\}circ}$ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

^{4°} Vote, 16 pour et 2 abstentions (Y. LEHOUX et N. MOURIER), et arrête les résultats définitifs

^{3°} Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

 $^{4^{\}circ}$ Vote, à l'unanimité, et arrête les résultats définitifs

COMPTES DE GESTION 2016 DU RECEVEUR — BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après vote,

- 16 pour et 2 abstentions (Y. LEHOUX et N. MOURIER), approuve le compte de gestion 2016 du receveur du budget principal de la commune, et,
- à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 du receveur du budget annexe d'assainissement.

AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les résultats de l'année 2016 \cdot

Section de fonctionnement :

Résultat excédent	4 959 813.60 €
- année 2016 — excédent	819 478.47 €
- année 2015 – excédent	4 140 335.13 €

Section d'investissement :

- année 2015 — défici	t	284 360.68 €
- année 2016 – excéd	lent	175 397.88 €
Résultat déficit		108 962.80 €
Restes à réaliser :	recettes	440 989.00 €
	dépenses	487 004.65 €
Soit un besoin de f	inancement	46 015.65 €

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal vote les affectations de résultats de la façon suivante :

- porter au 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	154 978.45 €
- porter au 002 - excédent de fonctionnement reporté	4 804 835.15 €
- porter au 001 - déficit d'investissement reporté	108 962.80 €

AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les résultats de l'année 2016 :

Section d'exploitation :

- année 2015 – excédent	63 586.26 €
- année 2016 – excédent	12 362.33 €
Résultat excédent	75 948.59 €

- année 2016 – excéd	ent	18 469.41 €
Résultat excédent.		248 599.15 €
Restes à réaliser :	recettes	36 388.80 €
	dépenses	60 379.57 €
Soit un besoin de fi	nancement	23 990.77 €

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal vote les affectations de résultats de la facon suivante :

- porter au 002 - excédent de fonctionnement reporté	75 948.59€
- porter au 001 - excédent d'investissement reporté	248 599.15€

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire propose une baisse de 2 % des taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 comme suit :

- Taxe d'habitation	20.10 %
- Taxe foncière (bâti)	15.24 %
- Taxe foncière (non bâti)	35.43 %

Le Maire rappelle que désormais la CFE est versée à la communauté de communes Sud Sarthe, ainsi que le produit de la taxe additionnelle FNB, des IFER (Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux) et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). Ces produits devraient être compensés par le versement d'une allocation compensatrice.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission « Finances » a arrêté le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2017. Le Maire présente le tableau au conseil municipal pour vote.

A.C.A.R. (Association des commerçants) 5 A.C.A.R. (Association des commerçants) - Buvette 2 Amicale des Pompiers 3 A.P.E.L. École Saint-Joseph 3 A.P.E.L. École publique 3 Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) 1 Club de Pétanque 3 Club de Pétanque 3 Club des Ainès Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 2 Comice cantonal 10 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet 5 Croix-Rouge du Lude 5 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 Ecole publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 17 Ecole publique - Transport Cherré CAPRA 11 Fondation du Patrimoine 11 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 14 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 10 Jardinier Sarthois 11 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 11 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Sceiété TIR) 2 Secours Populaire 11 UNC/AFN 2 Club associatif gravure sur verre 1 Don du sang 10 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 1 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	·
A.C.A.R. (Association des commerçants) - Buvette Amicale des Pompiers 3. A.P.E. École Saint-Joseph 3. A.P.E. École publique 3. Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) 1. Club de Pétanque 3. Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) 1. Club de Pétanque 3. Club des Ainés Ruraux (Génération mouvement) 2. Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1. Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1. Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillè le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2. Comice cantonal 1. Coopérative scolaire école publique 3. 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge du Lude 6 Ecole privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 1. 7 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1. 7 Ecole publique - Enduro 1. Ecole publique - Transport Cherré CAPRA 1. Fondation du Patrimoine 1. Galaxy's 2000 (Twirling) 2. Gymnastique Volontaire 3. J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1. Jardinier Sarthois 1. Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2. Les Boulistes d'Aubigné 3. Piquer sur le carreau le cœur du trêfle Restos du Cœur 3. S.T.A.R. (Société TIR) Secours Populaire 1. C.A.R. (Société TIR) Secours Populaire 2. T.C.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1. UNCAFN 2. Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5. 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6. Achats pour structure de motricité école publique 6. 6. Achats pour structure de motricité école publique 6. 6. Achats pour structure de motricité école publique 6. 6. Achats pour structure de motricité école publique 6. 6. Achats pour structure de motricité école publique	
Amicale des Pompiers 3 A.P.E.L. École Saint-Joseph 3 A.P.E. École publique 3 Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) 1 Club de Pétanque 3 Club des Ainès Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 10 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet 2 Croix-Rouge de Mayet 1 Croix-Rouge du Lude 1 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 1 7 École publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 1 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 10 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les B	commerçants) 500 €
A.P.E. École Saint-Joseph A.P.E. École publique Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) Club de Pétanque 3 Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) Club de Pétanque 3 Club des Ainés Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 10 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge du Lude École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 17 Ecole publique - Enduro École publique - Enduro École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine Galaxy's 2000 (Twirling) 3 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 10 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné Piquer sur le carreau le cœur du trêfle Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) Secours Populaire 1 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Union Sportive sur verre Don du sang DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	commerçants) - Buvette 200 €
A.P.E. École publique Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) Club de Pétanque Club des Ainès Ruraux (Génération mouvement) Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge du Lude École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 1 7 4 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 5 Ecole publique - Enduro École publique - Enduro École publique - Transport Cherré CAPRA 1 1 Fondation du Patrimoine 1 1 Galaxy's 2000 (Twirling) Gymnastique Volontaire J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 1 0 Iardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) Les Boulistes d'Aubigné 3 S.T.A.R. (Société TIR) Secours Populaire 7 C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Société TIR) 2 Chab associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 Achats pour structure de motricité école publique	326 €
Association VEAL (Véhicules d'Epoque Aune & Loir) Club de Pétanque 3 Club des Ainés Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Lude École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 1 7 4 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 5 Ecole publique - Enduro École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 3 Galaxy's 2000 (Twirling) Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 Dardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné Piquer sur le carreau le cœur du trèfle Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) Secours Populaire 2 T. C.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 2 SubVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 Achats pour structure de motricité école publique	h 350 €
Club de Pétanque 3 Club des Ainés Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 10 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet 3 Croix-Rouge du Lude 6 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 École publique - Enduro 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 Jardmier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TI	350 €
Club des Ainès Ruraux (Génération mouvement) 2 Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC ($2 \in x$ 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun $50 \in x$ 3 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillè le Guillaume $50 \in x$ 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge du Lude École privée Saint-Joseph ($563 \in x$ 31 élèves) 17 Ecole Publique - Classe de découverte ($40 \in x$ 43 élèves) 17 Ecole publique - Enduro 17 Ecole publique - Transport Cherré CAPRA 1 1 Fondation du Patrimoine 1 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 10 Jardinier Sarthois 1 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 1 Restos du Cœur 3 3 S. T. A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T. C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 1 Don du sang 1 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 1 Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x$ 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	es d'Epoque Aune & Loir) 150 €
Collège Suzanne Bouteloup - projet CESC (2 € x 62 élèves) 1 Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 2 Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge du Lude École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 174 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 175 Ecole publique - Enduro 175 Ecole publique - Transport Cherré CAPRA 1 1 Fondation du Patrimoine 1 1 Galaxy's 2000 (Twirting) 7 Gymnastique Volontaire 1 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 10 Jardinier Sarthois 1 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 1 2 Restos du Cœur 3 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 1 Don du sang 11VERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 1 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	300 €
Collège Suzanne Bouteloup (Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet Croix-Rouge de Mayet École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 4 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 4 Ecole publique - Enduro École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 10 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) Les Boulistes d'Aubigné Piquer sur le carreau le cœur du trèfle Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6 6	nération mouvement) 250 €
Collège Suzanne Bouteloup (Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 2 Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet	- projet CESC (2 € x 62 élèves) 124 €
Comice cantonal 1 0 Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet	(Voyage à Verdun 50 € x 3 élèves) 150 €
Coopérative scolaire école publique 3 5 Croix-Rouge de Mayet 2 Croix-Rouge du Lude 17 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 École publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 École publique - Enduro 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.B. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 2 Clué associ	(Séjour Sillé le Guillaume 50 € x 5 élèves) 250 €
Croix-Rouge de Mayet 17 Croix-Rouge du Lude 18 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 École publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 17 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 10 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfe 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Club associatif gravure sur vere 2 Don du sang 5	1 056 €
Croix-Rouge du Lude 17 4 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 4 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 École publique - Tansport Cherré CAPRA 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 2 Club associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE <	
Croix-Rouge du Lude 17 4 École privée Saint-Joseph (563 € x 31 élèves) 17 4 Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 École publique - Enduro 1 École publique - Tansport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 2 Club associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2 </td <td>70 €</td>	70 €
Ecole Publique - Classe de découverte (40 € x 43 élèves) 1 7 École publique - Enduro 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 1 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 1 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 U.NC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	70 €
École publique - Enduro 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S. T. A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	
École publique - Enduro 1 École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S. T. A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 U.NC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	découverte (40 € x 43 élèves) 1 720 €
École publique - Transport Cherré CAPRA 1 Fondation du Patrimoine 1 Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 1 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	100 €
Galaxy's 2000 (Twirling) 7 Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Chub associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	
Gymnastique Volontaire 4 J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Ciub associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 0 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	160 €
J.S.A.R. (Jeunesse Sportive Aubigné-Racan) Boxe 1 0 Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	750 €
Jardinier Sarthois 1 Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	400 €
Le Réveil de Verneil (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre) 2 Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 1 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Cinéambule 2 Colub associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	Aubigné-Racan) Boxe 1 000 €
Les Boulistes d'Aubigné 3 Piquer sur le carreau le cœur du trèfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Ciud associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	150 €
Piquer sur le carreau le cœur du trêfle 1 Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 0 Don du sang 0 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	nonies du 8 mai et du 11 novembre) 200 €
Restos du Cœur 3 S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	300 €
S.T.A.R. (Société TIR) 2 Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 Club associatif gravure sur verre 5 Don du sang 5 DIVERS 5 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	ır du trèfle 130 €
Secours Populaire 2 T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNCAFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	360 €
T.C.A.R.V. (Tennis Club d'Aubigné-Racan) 8 Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNCAFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 2 Don du sang 5 0 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 5 0 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	200 €
Tuning 1 U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre	200 €
U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre	'Aubigné-Racan) 800 €
U.S.A.R. (Union Sportive d'Aubigné-Racan) 1 1 UNC/AFN 2 Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre	150 €
Cinéambule 2 5 Club associatif gravure sur verre 2 5 Don du sang 50 DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2 5 Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	l'Aubigné-Racan) 1 100 €
Club associatif gravure sur verre Don du sang DIVERS 50 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x \ 21 \text{ élèves}$) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	250 €
Don du sang 50 DIVERS 50 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x \ 21 \text{ élèves}$) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	2 500 €
DIVERS 5 0 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x \ 21 \text{ élèves}$) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	verre 50 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Classe artistique école Saint-Joseph (30 € x 21 élèves) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	60 €
Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x \ 21 \text{ élèves}$) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	5 000 €
Classe artistique école Saint-Joseph ($30 \in x \ 21 \text{ élèves}$) 6 Achats pour structure de motricité école publique 6	
Achats pour structure de motricité école publique 6	ONNELLE
	-Joseph (30 € x 21 élèves) 630 €
Championnat de France Club de Twirling 7	otricité école publique 600 €
	ıb de Twirling 700 €
TOTAL 42 9	<i>TOTAL</i> 42 909 €

Après délibération et vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les montants attribués aux associations au titre de la subvention 2017.

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2017

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017, le projet susceptible d'être éligible est :

-Réfection de l'éclairage public rue de la Seiche, rue de la Gaieté, rue Neuve, impasse des Peupliers, rue du 8 mai et rue de la Maison Neuve.

Après délibération, le conseil municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'État et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant H.T.
Maître d'ouvrage	72 555.00 €
D.E.T.R. – 20 %	14 511.00 €
TOTAL	87 066.00 €

Le conseil municipal:

- autorise le Maire, ou son représentant, à déposer une demande au titre de la D.E.T.R. pour l'année 2017,
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours,
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement,
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES

Dans le cadre du Pacte régional pour la ruralité, le projet d'aménagement du carrefour des Perriches et de la route de Coulongé peut être éligible au titre du Fonds Régional de Développement des Communes.

Montant des travaux : 101 015.00 € HT

Après délibération, le conseil municipal adopte le projet précité, et décide de solliciter le concours de la Région au titre du Fonds Régional de Développement des Communes, au taux le plus élevé possible.

Le conseil municipal:

- -autorise le maire, ou son représentant, à déposer une demande de subvention à la Région,
- et atteste l'inscription du projet au budget de l'année en cours.

Le Maire précise également qu'il met tout en œuvre afin qu'une déviation poids-lourds soit acceptée par le Département.

DOTATION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE CIRCULATION ROUTIERE

Dans le cadre de la dotation du produit des amendes de police de circulation routière pour l'année 2017, le projet susceptible d'être éligible est :

-Aménagement sécuritaire avec création de trottoirs au carrefour des Perriches et route de Coulongé.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet précité et décide de solliciter le concours du Département pour un montant de travaux HT de 51 310.00 €.

BUDGETS 2016 – COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose les conditions de préparation des budgets de la commune et de l'assainissement pour l'année 2017.

Après avis de la commission des finances en date du 21 mars 2017 et ayant entendu la présentation des budgets par Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de la commune et le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2017.

Budget principal

Section de fonctionnement - Dépenses		
Chapitre 011	Charges à caractère général	587 745.00 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	744 250.00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	6 000.00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	100 000.00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 056 191.68 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 212.12 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	120 709.00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 318 099.35 €
	TOTAL	5 942 207.15 €

Section de fonctionnement - Recettes		
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	4 804 835.15 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	60 000.00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 100.00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	931 081.00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	85 891.00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	10 300.00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	5 000.00 €
	TOTAL	5 942 207.15 €

Section d'investissement - Dépenses			
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	108 962.80 €	
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	75 616.00 €	
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	176 218.80 €	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 027 515.55 €	
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 385 298.10 €	
	TOTAL	2 773 611.25 €	

Section d'investissement - Recettes

Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 056 191.68 €
Chapitre 024	Produits de cessions	- €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 212.12 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	214 978.45 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	493 229.00 €
	TOTAL	2 773 611.25 €

Budget assainissement

Section de fonctionnement - Dépenses		
Chapitre 011	Charges à caractère général	105 863.74 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	9 500.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	73 587.26 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5 000.00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	500.00 €
	TOTAL	214 451.00 €

Section de fonctionnement - Recettes		
Chapitre 002	Résultat d'exploitation reporté	75 948.59 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	34 102.41 €
Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	104 400.00 €
	TOTAL	214 451.00 €

Sec	tion d'investissement - Dépen	ses .
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 102.41 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	60 379.57 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	70 000.00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	196 110.23 €
	TOTAL	360 592.21 €

Section d'investissement - Recettes			
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	248 599.15 €	
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 204.26 €	
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 400.00 €	
Chapitre 13	Subventions d'investissement	36 388.80 €	
	TOTAL	360 592.21 €	

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Après accord des intéressés, le conseil municipal propose :

- M. Paul LEHOUX, et
- Mme Fabienne BOUT DE MARNHAC,

pour faire partie de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Le conseil municipal autorise le Maire à transmettre cette délibération à la communauté de communes Sud Sarthe qui statuera.

AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE CONCESSION D'AMENAGEMENT DU **LOTISSEMENT LE CLOS DES TANNERIES**

Aux termes d'une convention de concession signée le 28 octobre 2010, la commune a concédé à Sarthe Habitat l'aménagement du lotissement Le Clos des Tanneries. Cette convention a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 31 mars 2012. La durée initiale de la convention était de 6 ans à compter d'octobre 2010.

Compte tenu:

- du délai de commercialisation suite à la conjoncture actuelle,
- qu'à ce jour 5 lots ont été vendus sur les 39 lots libres choix de constructeur, le conseil d'administration de Sarthe Habitat a proposé, lors de sa séance du 13 mars 2017, de signer un avenant à la convention portant sa durée à 12 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2022.

FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION

Depuis le 1er janvier 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs:

- l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022.
- la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % au 1er février 2017.

OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

Dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), un agent peut être nommé agent de maîtrise principal.

Le conseil municipal, après délibération, et vote à l'unanimité, autorise l'ouverture d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, à effet au 1er janvier 2017.

INFORMATION SUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le site www.sarthe-marchepublics.fr en date du 27 mars 2017 et dans les journaux Ouest France et Maine Libre en date du 30 mars 2017.

La réunion d'ouverture des plis est fixée au 28 avril 2017.

21h30 – Arrivée de Monsieur Christophe FORÊT

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT

B. RENAUD, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion du 8 mars 2017.

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FETES ET CEREMONIES – SALLE POLYVALENTE

A. BAILLY, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu du repas des Têtes blanches.

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-SARTHE

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire de la communauté de communes Sud Sarthe du 2 février 2017.

Le conseil municipal n'émet aucune remarque, ni question à ce sujet.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Maire: P. LEGUET

Le Secrétaire de séance : N. MOURIER

JEUDI 27 AVRIL 2017 À 20H (extrait)

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT le VINGT-SEPT AVRIL à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : P. LEGUET, **Maire** ;

A. BAILLY, B. RENAUD, F. TYLKOWSKI, R. ANNE et J. VENTROUX, Adjoints,

J. HUBERT, C. LOVAT, C. PICOULEAU, L. ROCHETEAU, M. ROINEAU, Y. LEHOUX, P. LEROY et B.

MARAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés :

A. MARTINEAU donne procuration à Y. LEHOUX

B. LEDUC Bruno donne procuration à J. HUBERT

P. MARIE donne procuration à R. ANNE

N. MOURIER donne procuration à C. PICOULEAU

Monsieur FORÊT Christophe Secrétaire de Séance : B. MARAIS

Membres en exercice : 19 présents : 14 : 18 votants

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE LA SARTHE - GESTION DU SITE ARCHEOLOGIQUE D'AUBIGNE-RACAN

Le Département de la Sarthe propose à la commune d'Aubigné-Racan de formaliser la relation partenariale établie depuis de nombreuses années concernant la gestion du site archéologique en signant une convention de partenariat.

Elle est conclue pour une durée d'un an à compter de sa date de signature et sera renouvelée par tacite reconduction.

Le conseil municipal, après vote, à l'unanimité, autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec le Département et tout document y afférent.

TARIF DES PHOTOCOPIES COULEUR A L'ACCUEIL

Pour faire suite à l'installation d'un nouveau copieur à l'accueil, les photocopies couleur sont désormais possible. Le tarif des photocopies noir et blanc est de 0.30 €.

Le Maire propose d'instaurer un tarif pour les photocopies couleur : 0.50 €.

Le conseil municipal, après vote à l'unanimité, fixe le tarif d'une photocopie couleur à 0.50 €.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER D'UNE ÉTUDIANTE AUBIGNANAISE

Le Maire donne lecture du courrier d'une étudiante de la commune actuellement en deuxième année à Sciences Po Lille qui sollicite le conseil municipal pour un soutien financier dans le cadre de sa troisième année qu'elle envisage de faire à l'étranger.

Après réflexion du conseil municipal, en acceptant pour un étudiant, il se verrait dans l'obligation d'accepter pour toute demande, ce qui n'est pas le rôle de la collectivité. Le conseil municipal estime qu'il s'agit d'un choix personnel de l'étudiante qui ne peut être financé par la collectivité.

Après vote, 1 abstention (R. ANNE) et 17 contre, le conseil municipal refuse la demande de soutien financier.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DU SIAEP DE LA RÉGION DE MAYET — ANNÉE 2016

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable — exercice 2016 — du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Mayet dont la commune est adhérente.

Le Maire précise que le rendement du réseau de distribution est bon : 87.8 %.

Les membres du conseil municipal ayant préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du rapport n'émettent aucune remarque.

INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE A COMPTER DU 1er MAI

Pour faire suite aux différents avis des services de la Préfecture, le Plan Communal de Sauvegarde a été finalisé.

L'arrêté du Maire établissant le PCS sera rédigé à compter du 1er mai.

Le PCS sera mis à jour régulièrement.

INFORMATION SUR LA NOMINATION D'UN ASSISTANT DE PRÉVENTION

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, le Maire a l'obligation de nommer un ou plusieurs agent(s) de prévention au sein des services.

Cet agent, appelé assistant de prévention, est chargé d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques professionnels et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

A ce titre, et au regard de son expérience professionnelle, le Maire a proposé à l'agent de l'Agence Postale de devenir l'assistant de prévention de la commune. Elle a donc suivi la formation initiale obligatoire de 5 jours et a été nommée au 1er avril 2017.

Le Maire précise que l'assistant de prévention participera avec le Centre de Gestion de la Sarthe à la rédaction d'un nouveau Document Unique, le précédent n'ayant jamais l'objet de mise à jour et s'étant avéré inadapté à la collectivité.

20 h 50 – Arrivée de M. FORÊT Christophe

PERMANENCE AU 2ème TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Un tableau récapitulatif sera envoyé par mail afin de le compléter.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

L'invitation à la cérémonie du 8 mai est remise à chaque conseiller.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX – ECLAIRAGE PUBLIC

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

J. VENTROUX, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion du 5 avril 2017.

Le conseil municipal émet un avis favorable aux différentes propositions de la commission.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTS – CULTURE – LOISIRS - TOURISME

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

F. TYLKOWSKI, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion du 19 avril 2017.

Le conseil municipal émet un avis favorable aux différentes propositions de la commission.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FETES ET CEREMONIES – SALLE POLYVALENTE

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

A. BAILLY, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion du 19 avril 2017.

La séance est levée à 21 h 50.

Le Maire : P. LEGUET

<u>Le secrétaire de séance</u> : B. MARAIS



MARDI 30 MAI 2017 À 20H (extrait)

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT le TRENTE MAI à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : P. LEGUET, Maire ;

A. BAILLY, B. RENAUD, F. TYLKOWSKI, R. ANNE et J. VENTROUX, Adjoints,

J. HUBERT, C. PICOULEAU, L. ROCHETEAU, M. ROINEAU, C. FORÊT, B. LEDUC, Y. LEHOUX, B.

MARAIS et P. MARIE Conseillers municipaux

Absents excusés :

C. LOVAT donne procuration à B. MARAIS

A. MARTINEAU donne procuration à Y. LEHOUX

P. LEROY donne procuration à J. VENTROUX

N. MOURIER donne procuration à C. PICOULEAU

Secrétaire de Séance : C. FORÊT

Membres en exercice : 19

présents : 15 votants : 19

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 27 avril 2017.

Considérant que la date de la prochaine séance du conseil municipal est le 5 juillet 2017, que le mail informant des dispositions relatives aux jurys d'assises est parvenu dans les « spams » et n'a été lu que la veille du conseil et que le tirage au sort doit être organisé avant le 30 juin, le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2018 Accord du conseil municipal.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2018

Comme chaque année, il y a lieu de procéder à l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle des jurés qui seront appelés à siéger au cours des assises de l'année 2018.

Après tirage au sort, effectué sur la liste générale des électeurs de la commune, d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 13 avril 2017, soit 2 pour la commune d'Aubigné-Racan, ont été désignés :

- n°0700 Mme GAILLARD Martine épse BEAUMONT
- n°0774 M. GRANDPRE Daniel
- n°1100 M. LOISEAU Nicolas
- n°0784 M. GUÉNÉE Arnaud
- n°1440 M. RENAUD Emmanuel
- n°0354 Mme CHEVALIER Nadine épse MANCEAU

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE DANS LE CADRE DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL 2015-2018 DU PAYS **VALLEE DU LOIR**

Pour faire suite à l'appel d'offres des travaux de construction du restaurant scolaire, Monsieur le Maire présente le plan de financement du projet inscrit au programme d'actions du Nouveau Contrat Régional (NCR) 2015-2018 du Pays Vallée du Loir :

- Acquisition de terrains	21 154.00 € HT
- Travaux	
- Mobilier	25 000.00 € HT
- Honoraires maître d'œuvre	62 678.00 € HT
- Honoraires divers	8 702.00 € HT
- Dommages ouvrages	8 000.00 € HT

Soit un total de 970 674.00 € HT.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet et autorise le Maire, ou son représentant, à solliciter une aide de la Région des Pays de Loire dans le cadre du Nouveau Contrat Régional 2015-2018 du Pays Vallée du Loir d'un montant de 200 000.00 €.

Le Maire précise que la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 190 500 € s'ajoute à celle de la Région.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC **CONTACT FM**

La convention de partenariat avec Contact FM signée en juillet 2016 pour un an afin de mettre en lumière l'actualité de la commune arrive à échéance. Son renouvellement est proposé.

Coût: 1 000.00 €

Après délibération, et vote à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au renouvellement de la convention de partenariat avec Contact FM pour l'année 2017/2018.

APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de deux modifications du règlement du restaurant scolaire, applicable pour la prochaine rentrée des classes :

- Deux lettres de relance au lieu de trois en cas d'impayés, avant transfert à la Trésorerie,
- Paiement des repas occasionnels à l'avance.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le nouveau règlement applicable à compter du 1er septembre 2017.

R. ANNE, responsable de la commission du restaurant scolaire, précise que,

- -Concernant les impayés, ils concernent toujours les mêmes familles ; il est donc nécessaire d'être réactif rapidement. L'agent en charge de la régie reste à la disposition des parents qui rencontreraient des difficultés pour payer afin de mettre en place un échéancier.
- -Concernant le paiement ; ce point sera applicable au cas par cas et principalement pour les gens du voyage qui sont difficilement joignables après leur passage.

Le Maire rappelle que le prix du repas par les familles est de 2.70 € alors qu'il coûte environ 6 € à la collectivité.

ATTRIBUTION D'UN NOUVEAU NUMERO RUE DE LA MAISON NEUVE

Pour faire suite à la division de la parcelle AC 191, une nouvelle ouverture a été réalisée sur la rue de la Maison Neuve pour l'accès du propriétaire d'une des parcelles issue de la division. L'attribution d'un numéro est donc nécessaire.

Considérant qu'il s'agit du côté pair de la rue, le numéro 2 étant déjà attribué, le Maire propose le numéro 2 A.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Pour faire suite à un courrier du ministère de l'intérieur sur la règlementation quant à la revalorisation annuelle des indemnités allouées aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, il s'avère que la revalorisation appliquée lors de la fixation des tarifs communaux en décembre est trop élevée.

Le montant maximum est de 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église communale à 120.97 €.

DEMANDE D'UN RIVERAIN POUR LA POSE DE SIGNALISATIONS RUE DE **BELLEVUE**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de riverains de la rue de Bellevue qui souhaitent la pose de signalisations afin de faire ralentir les véhicules.

Le conseil municipal, à l'unanimité, précise que la rue ne doit pas être un lieu pour que les enfants jouent et qu'il n'existe pas de signalisations adéquates. De plus, la collectivité ne peut pas faire de différence entre les riverains ; si une rue est équipée, il faudra répondre aux autres demandes de riverains.

Monsieur le Maire est chargé de faire parvenir une réponse en ce sens aux pétitionnaires.

être remise à niveau ; dans un premier temps, les travaux sur une trentaine, les plus dangereux, seront réalisés.

Le dossier pour la déviation des poids lourds est toujours à l'étude. Le Département a donné un pré-accord.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX – ECLAIRAGE PUBLIC

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque conseiller.

J. VENTROUX, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion du 23 mai 2017.

I° - VISITE SUR PLACE DE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX VESTIAIRES DU FOOT

- Constatation de l'avancement des travaux en phase de finition
- Visite du Bâtiment (Vestiaires, Sanitaires, et Bar)

II° - PROJETS 2017 – ETUDES DES DEVIS ET CHOIX DES ENTREPRISES

Achat d'un véhicule de service :

La commission propose de retenir le Garage LEFEVRE (Aubigné-Racan) pour l'achat d'une Clio 1.5 DCi 42 000 km année 2015 4 CV fiscaux d'un montant de 9 700 € TTC.

Achat d'un Gyrobroyeur :

3 devis ont été demandés.

La commission propose de retenir la marque DEVOYS distribuée par la Société PÉAN (Mayet) pour un montant de 5 520€ TTC.

• Rénovation de la chaufferie de la Mairie :

4 devis ont été demandés.

La commission propose de retenir la Société SA PASTEAU (Aubigné-Racan).

Le montant définitif reste à finaliser en fonction de la puissance de la chaudière.

• Achat d'un climatiseur pour l'Agence postale :

La commission propose l'achat d'un climatiseur mobile ALTECH auprès de la Société SA PASTEAU (Aubigné-Racan) pour un montant de 695,24€ TTC.

• Rénovation du clocheton de la Mairie :

3 devis ont été demandés.

La commission propose de retenir l'entreprise FORGE (Mayet) pour un montant de 12 567,60€ TTC.

Le conseil municipal émet un avis favorable aux différentes propositions de la commission.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ROUTES – EAUX PLUVIALES – EAUX **USEES**

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du compte rendu de la commission Routes — Eaux pluviales — Eaux usées en date du 24 avril 2017, ainsi que les plans des aménagements PMR de la pharmacie et du bar, et de l'aménagement du carrefour des Perriches et de la route de Coulongé.

R. ANNE, responsable de la commission, donne lecture du compte rendu de la réunion.

Le conseil municipal émet un avis favorable aux différentes propositions de la commission.

R. ANNE précise que l'élagage a été réalisé par les employés communaux ; il est dans l'attente de réponse des entreprises de broyage pour évacuer le bois.

De plus, la mise à niveau des tampons a également débuté. Une centaine de tampons doit

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-SARTHE

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du procès-verbal des réunions du bureau de la communauté de communes Sud Sarthe en date du 07 mars 2017, 30 mars 2017 et 27 avril 2017.

Le conseil municipal n'émet aucune remarque, ni question à ce sujet.

DIVERS

-M. le Maire informe que le recensement de la population sera réalisé sur la commune en 2018. Si les conseillers connaissent des personnes intéressées pour être agent recenseur, contacter Mme NOISEAU.

-Le Maire informe le conseil municipal du décès de Mme MORCHOISNE. En tant qu'ancienne employée de la commune et pour la remercier de son investissement auprès de la commune, le Maire propose de prêter gratuitement la salle des Tanneries après la sépulture. Avis favorable du conseil municipal.

-Le Maire donne lecture du courrier du bureau du club Galaxy's 2000 qui tient à remercier le conseil municipal du versement de la subvention exceptionnelle à l'occasion du championnat national à Auxerre en avril dernier.

- -Le Maire donne lecture de la carte d'A. MARTINEAU qui remercie le conseil municipal pour les mots de soutien qu'elle a reçus.
- Questions de N. MOURIER par mail :
- Quid du restaurant de la gare, a-t-on des nouvelles de la succession et de l'avenir du

Cela relève du privé ; la succession est entre les mains du notaire, le Maire n'a aucune information et ne peut pas en avoir.

• Quelles informations possèdent la commune concernant le départ du docteur HABIB? Le Docteur HABIB a informé début avril le Maire de son souhait d'arrêter d'exercer son activité à cause d'un problème de santé.

Le Maire lui a fait part de son mécontentement et surtout de sa déception quant à la prise en charge de sa patientèle qui n'a pas été prévenue.

Début mai, un nouveau courrier du Docteur confirme la cessation de son activité.

Le Maire a alors adressé un courrier au Conseil de l'Ordre des Médecins de la Sarthe pour relater les faits et demander une solution afin que les patients, nombreux à se présenter en mairie, puissent récupérer leur dossier médical.

De plus, le Maire a pris différents contacts afin de trouver un nouveau médecin.

• Concernant les pancartes de promotion de la vente des terrains des Tanneries, les panneaux sont anciens et dégradés, cela ne donne pas très envie... Serait-ce possible de demander à Sarthe habitat de les renouveler?

Le Maire se charge de prendre contact avec Mme SAGET, en charge du dossier à Sarthe

- Question de B. LEDUC concernant les toilettes publiques à l'étang. Le terrassement est en cours et l'installation se fera début juillet.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire : Philippe LEGUET

Le secrétaire de séance : Christophe FORÊT

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune : www.aubigne-racan.com























